

ESTÉREL CÔTE D'AZUR
AGGLOMÉRATION *au service des*
communes

2 0 2 0 - 2 0 2 4



Est+érel
côte d'azur
AGGLOMÉRATION
Un destin en commun.





L'édito du président

D'ESTÉREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION

L'intercommunalité est un fait majeur qui a bouleversé et redessiné en profondeur la carte de notre pays.

Conçue comme un remède à l'émiettement communal et comme un levier de rationalisation des politiques publiques déployées sur les territoires, l'intercommunalité représente aujourd'hui en France plus de 1200 structures, dont 227 communautés d'agglomérations, à l'instar de l'agglomération Estérel Côte d'Azur.

Composée de cinq communes, notre agglomération, à taille humaine, que j'ai l'honneur de présider depuis juillet 2020, est l'échelon pertinent pour mener à bien divers projets au bénéfice de la population, avec pour mot d'ordre la subsidiarité. En clair, l'intercommunalité n'intervient que là où c'est utile et nécessaire, et laisse aux communes membres la capacité d'agir à leurs échelles, tout en bénéficiant, si besoin, de fonds de concours de l'Agglomération pour pouvoir mener à bien leurs projets en propre.

Ce *modus operandi*, c'est celui que nous avons fixé à travers un Pacte de gouvernance.

Adopté en mars 2021, il permet de formaliser les modalités de coopération entre les communes membres dans le respect de chaque échelon. Ce mode de fonctionnement, démocratique, reposant sur le dialogue et l'écoute, a fait ses preuves. Il a permis, en dépassant nos clivages inhérents aux trois forces politiques en présence sur notre agglomération (RN, LR, Renaissance), d'ajuster nos ressources et d'organiser au mieux la répartition

des compétences au bénéfice de l'utilisateur, au cœur de notre ambition commune. Au même titre que le couple franco-allemand est le moteur de l'Europe, l'on peut dire, sans faire ombre aux trois autres communes, que le bon fonctionnement du couple raphaëlo-fréjusien est essentiel pour impulser la dynamique à l'échelle de l'Agglomération.

Vous en verrez la traduction à travers le bilan d'action et de projets qui vous est présenté et qui recense à l'instant « T » les réalisations et les progrès, réels, accomplis dans les divers champs sur lesquels l'Agglomération à la main. Qu'il s'agisse de vous permettre de mieux vivre, de favoriser l'emploi et l'activité économique, notre collectivité répond présent avec une exigence rigoureuse de maîtrise budgétaire.

Ce bilan, ô combien positif, n'est qu'une étape dans un processus continu de transformation et de mise en œuvre concrète des projets arrêtés en commun appelés à voir le jour au fur et à mesure de cette mandature.

Frédéric MASQUELIER

Président d'Estérel Côte d'Azur Agglomération
Maire de Saint-Raphaël

Le mot du maire

FRÉJUS

Notre belle ville de Fréjus, au cœur d'Estérel Côte d'Azur Agglomération, continue de se transformer et d'évoluer pour répondre aux besoins et aux attentes de ses habitants tout en renforçant son attractivité. C'est dans cet esprit que nous menons des projets ambitieux, garants d'un cadre de vie toujours plus agréable et sécurisé.

La Promenade des Bains, fleuron de notre littoral, dont les travaux ont déjà commencé à Fréjus et Saint-Raphaël, est sans doute l'exemple le plus marquant d'une collaboration fructueuse avec Estérel Côte d'Azur Agglomération. Cette Promenade incarne notre volonté de valoriser le patrimoine naturel tout en offrant la part belle aux mobilités douces. Avec ses aménagements paysagers, ses zones piétonnes et ses équipements adaptés, elle sera un écrin de détente et de loisirs, au service de tous.

Dans le même esprit, le *skate park* de la Base nature, qui sera inauguré au printemps 2025, s'imposera comme un nouvel espace dédié à la jeunesse. Conçu pour répondre aux aspirations des passionnés de glisse, il offrira un terrain d'expression sportive de 8500 m² unique en son genre. Un investissement de 2,4 millions d'euros qui incarne notre engagement envers les jeunes générations.

Fréjus ne serait pas la ville que nous aimons sans son cadre naturel exceptionnel. C'est pourquoi, la lutte contre les inondations reste une priorité absolue. Les travaux engagés ces dernières années, notamment le renforcement des digues du Reyran, la mise hors d'eau de la Palud ainsi que le réaménagement de l'embouchure de l'Argens, visent à protéger efficacement nos habitants et à anticiper les aléas climatiques. Ces actions s'inscrivent dans une vision à long terme, respectueuse de l'environnement et garante de votre sécurité.

Ces réalisations, fruits d'un travail collectif et d'une gestion rigoureuse, témoignent de notre détermination à continuer de faire de Fréjus une ville où il fait bon vivre et entreprendre. Ensemble, poursuivons cette dynamique pour bâtir l'avenir de notre territoire.

David RACHLINE

Maire de Fréjus

Vice-président d'Estérel Côte d'Azur Agglomération

Le mot du maire

LES ADRETS DE L'ESTÉREL

Cette mandature est marquée par le développement des Adrets de l'Estérel, avec le soutien constant d'Estérel Côte d'Azur Agglomération, à travers de nombreux projets structurants et avec de nombreuses perspectives d'avenir.

Plusieurs chantiers majeurs ont transformé le paysage communal :

- Le nouveau réservoir du Super Planestel assure une distribution d'eau potable fiable et pérenne.
- Le nouveau stade de foot facilite la pratique du sport et le développement des associations locales.
- La nouvelle station d'épuration Pré-Vert garantit le traitement des eaux usées et la préservation de l'environnement.
- La rénovation des réseaux d'eau potable permet d'améliorer la distribution et de limiter les fuites.
- L'installation de colonnes semi-enterrées à la Baisse et bientôt au Logis de Paris pour la collecte des déchets.

Parallèlement de nouveaux services ont été offerts à la population :

- L'Office de Tourisme Intercommunal est à présent ouvert à l'année, ambitionnant une labellisation « Commune touristique ».
- Des bennes à végétaux gratuites sont disponibles pour les particuliers.
- Le transport à la demande (Allo Bus) facilite les déplacements des Adréchois.

Estérel Côte d'Azur Agglomération soutient aussi les projets communaux par son fonds de concours en participant au financement du Pôle sportif de la Source (209 471 euros) qui renforce l'offre de loisirs sur la commune.

Pour le futur, Estérel Côte d'Azur Agglomération accompagnera encore les Adrets dans la sécurité, l'environnement et le développement local avec :

- La sécurisation du passage à gué de l'Argentière grâce à une sonde infrarouge pour surveiller son niveau en temps réel.
- L'agrandissement de l'aire de covoiturage et l'installation de six bornes de recharge aux Adrets encourageant les mobilités douces et la transition écologique.
- Le Projet agricole et Alimentaire Territorial (PAT), projet ambitieux pour soutenir l'agriculture locale, les circuits courts et l'accès à une alimentation de qualité pour tous.
- Le financement de la Maison de l'Estérel pour le développement et le rayonnement culturel et patrimonial de l'Estérel.

Ces actions témoignent d'une collaboration fructueuse entre les Adrets et Estérel Côte d'Azur Agglomération dans une volonté commune d'améliorer le cadre de vie, de soutenir le développement local et de préparer l'avenir.

Jean-Pierre KLINHOLFF
Maire des Adrets de l'Estérel

Le mot du maire

PUGET SUR ARGENS

Alors que nous arrivons presque au terme de ce mandat, je souhaite revenir sur les réalisations qui ont transformé notre territoire pour mieux répondre à vos besoins.

Parmi les projets aboutis, la construction de la nouvelle gendarmerie symbolise notre engagement en faveur de la sécurité et de la proximité des services publics. Cet équipement moderne garantit, depuis ce début d'année, des conditions optimales pour les forces de l'ordre et un service de qualité à la disposition de tous.

Le carrefour giratoire de Vaucouleurs est une autre avancée majeure pour la fluidité et la sécurité de nos déplacements. Cet aménagement tant attendu sera, à partir du mois de juillet, un atout pour la mobilité locale et régionale.

Un accent tout particulier sera mis sur les infrastructures en faveur de la mobilité douce et du covoiturage.

Enfin nous avons également soutenu des initiatives innovantes, comme la plateforme de vente O' Paysans, qui valorise nos producteurs locaux et favorise les circuits courts. Ce projet renforce le lien entre agriculteurs et consommateurs tout en contribuant à l'économie locale et à une alimentation plus responsable.

Ces réalisations sont le fruit d'un travail collectif et d'un engagement sans faille de la part des élus pugétois, d'Estérel Côte d'Azur Agglomération, du Conseil Départemental du Var, du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur, des agents territoriaux et de nos partenaires. Elles témoignent de notre volonté de bâtir un avenir durable et solidaire pour tous.

Nous pouvons être fiers du chemin parcouru. Ensemble, nous avons posé des bases solides pour le développement de notre territoire.
Merci pour votre confiance.

Paul BOUDOUBE

Maire de Puget sur Argens

Vice-président d'Estérel Côte d'Azur Agglomération

Le mot du maire

ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS

Depuis plusieurs années, la collaboration entre la commune de Roquebrune-sur-Argens et Estérel Côte d'Azur Agglomération a permis de concrétiser de nombreux projets essentiels au développement de notre territoire. Grâce à un fonds de concours de 2,5 millions d'euros alloué chaque année à notre commune, de nombreuses initiatives ont pu voir le jour, répondant aux besoins de nos habitants et renforçant l'attractivité de notre commune.

Parmi les projets majeurs soutenus par l'Agglomération, le réaménagement du front de mer aux Issambres constitue une véritable transformation pour notre littoral, avec des aménagements modernes qui favorisent à la fois le tourisme et la qualité de vie des résidents. Cette initiative s'inscrit pleinement dans notre volonté de valoriser nos atouts naturels tout en préservant notre environnement.

La réhabilitation de nos infrastructures sportives, soutenue par ces financements, a permis de redonner une nouvelle jeunesse à nos équipements et d'offrir à nos jeunes comme à nos sportifs de tous âges des installations de qualité. De même, la rénovation des voiries, avec un investissement intercommunal d'un peu plus de 600 000 euros en 2024, contribue à améliorer la circulation et la sécurité dans notre commune, un enjeu majeur pour le bien-être de tous.

L'extension du groupe scolaire de la Bouverie, un autre projet soutenu par Estérel Côte d'Azur Agglomération, marque une étape importante pour notre commune. Cette extension permettra d'accueillir nos enfants dans des conditions optimales. Ces réalisations, permises grâce à la solidarité intercommunale et au soutien de l'Agglomération, témoignent de notre volonté commune de bâtir un avenir meilleur pour Roquebrune-sur-Argens, où chaque projet contribue à l'épanouissement de nos habitants.

C'est avec cette dynamique que nous poursuivons nos actions, fiers de pouvoir continuer à faire grandir notre belle commune.

Jean CAYRON

Maire de Roquebrune-sur-Argens

Sommaire

L'édito du président d'Estérel
Côte d'Azur Agglomération

3

Des agents au service
de tous les habitants

5

Les élus et le trombinoscope

6

Historique et compétences

8

+ De la Cavem à Estérel
Côte d'Azur Agglomération

+ Le territoire

+ Les atouts du territoire

+ Le budget

Le bilan des actions

12

+ Le Pacte de gouvernance

+ Les fonds de concours

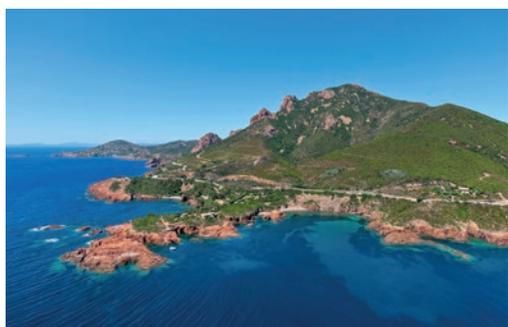
Les Projets remarquables

14

+ La Promenade des Bains

+ Le dédoublement de la RDN7

+ La requalification du front de mer sambracitain



18 Préparer le territoire aux défis de demain

+ Au service de votre sécurité 20

+ Préserver votre territoire 30

38 Soutenir l'essor économique du territoire

+ Développer le tissu économique et l'emploi sur le territoire 40

+ Accompagner l'enseignement supérieur et la formation 44

+ Soutenir l'agriculture sur le territoire 46



50 Mieux vivre sur notre territoire

+ Les perspectives du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) 52

+ Renforcer la promotion et l'attractivité touristique du territoire 54

+ Accroître le rayonnement culturel et les équipements sportifs 56

+ Faciliter les mobilités 58

+ Soutenir les publics fragiles,
encourager l'engagement et la citoyenneté 60

+ Améliorer l'habitat et développer le logement 62

+ Préserver la biodiversité du territoire 64

+ Ensemble, pesons sur les décisions 65

Quel acteur est le mieux placé pour agir ? 66

Des agents au service de tous les habitants

Reflet de l'ambition d'Estérel Côte d'Azur Agglomération, l'organisation administrative a été pensée pour concrétiser les orientations politiques de l'Agglomération. Chaque jour, les agents s'investissent pleinement pour offrir des services de qualité et mener à bien les projets adoptés par les élus, au bénéfice des habitants du territoire.

Garantir un service public performant repose sur l'engagement et les compétences d'une équipe dévouée. Les missions de l'Agglomération s'étendent à de nombreux domaines essentiels : soutien aux communes via les fonds de concours, équilibre social de l'habitat, développement des mobilités, gestion des déchets et de l'eau, aménagement numérique, conseil aux entreprises, promotion du tourisme, accès à l'enseignement supérieur à distance, et bien plus encore.

Ces missions sont assurées par des professionnels aux métiers variés et complémentaires, souvent méconnus du grand public. Qu'ils soient techniciens, administratifs, ingénieurs, assistants, agents de collecte, comptables, juristes, chefs de chantier, archivistes, rédacteurs, spécialistes des cours d'eau, urbanistes, chargés de mission, graphistes ou programmeurs culturels, tous contribuent à la vitalité et à la dynamique du territoire.

Les instances de direction de l'Agglomération, ainsi que son président, promeuvent l'excellence des agents et l'égalité des opportunités. Chaque agent a ainsi la possibilité de réussir et de progresser profession-

nellement grâce à ses compétences, ses efforts et ses réalisations. En favorisant et en encourageant un environnement où les individus sont évalués sur la base de leurs performances plutôt que sur leurs grades, l'Agglomération garantit une valorisation équitable des agents dans leurs domaines respectifs, contribuant ainsi au sentiment de servir l'intérêt général.

Dans cette même dynamique, l'amélioration des conditions de travail évolue vers un futur déjà bien présent. Dotés de doubles écrans, la majorité des agents utilisent l'intelligence artificielle (IA) comme un outil complémentaire précieux. Véritable levier de transformation, l'IA permet d'optimiser la gestion des ressources, d'améliorer la qualité des services et de renforcer la sécurité. En offrant une meilleure organisation de l'espace de travail, les doubles écrans réduisent la fatigue oculaire et les tensions cervicales, facilitant la gestion des tâches multiples. L'IA automatise les tâches répétitives, libérant ainsi du temps pour des missions plus complexes et fournissant des informations contextuelles en temps réel, ce qui optimise la prise de décision.

Les chiffres > en 2023



290*
agents au total
soit 1 agent
pour 400 habitants

* Chiffre arrêté en décembre 2023

59,26% des postes (emplois fonctionnels et postes à responsabilités) sont occupés par des **femmes** contre **40,74%** par des **hommes** sur l'année 2023.

Les hommes sont majoritaires au sein de l'Agglomération en 2023 et représentent **55,82%** contre **44,17%** pour les **femmes**.

Les élus

La Communauté d'agglomération est administrée par un Conseil communautaire composé de 48 élus, également conseillers municipaux des différentes communes membres. Depuis le 11 juillet 2020, Frédéric Masquelier est le président de la Communauté d'agglomération. Le président, les quatorze vice-présidents et les six conseillers délégués composent le Bureau communautaire qui assure certaines compétences déléguées par le Conseil communautaire.



› **Frédéric Masquelier**
Président d'Estérel Côte d'Azur Agglomération
Maire de Saint-Raphaël

Le trombin

VICE-PRÉSIDENTS



David Rachline
1^{er} VICE-PRÉSIDENT
› ÉQUIPEMENTS SPORTIFS
› PROMOTION DU TERRITOIRE PAR LE SPORT DE HAUT NIVEAU
› MUSÉE DES TROUPES DE MARINE ET MAISON DU COMBATANT
Maire de Fréjus



Paul Boudoube
2^e VICE-PRÉSIDENT
› ANIMATION DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE
› SECURITE AU TRAVAIL
› RELATIONS AVEC L'AUDAT
Maire de Puget sur Argens



Gérard Charlier de Vrainville
3^e VICE-PRÉSIDENT
› DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, COMMERCIAL ET NUMÉRIQUE
Adjoint au Maire de Fréjus



Guillaume Decard
4^e VICE-PRÉSIDENT
› ÉQUIPEMENTS CULTURELS
› THÉÂTRE LE FORUM
› AGRICULTURE
Adjoint au Maire de Saint-Raphaël



Charles Marchand
5^e VICE-PRÉSIDENT
› ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE - MILIEUX MARITIMES
Adjoint au Maire de Fréjus



Martine Arenas
6^e VICE-PRÉSIDENTE
› INFORMATIQUE ET SIG - ARCHIVES ET DOCUMENTATION - GENS DU VOYAGE
Adjointe au Maire de Puget sur Argens



Stéphane Iseppi
7^e VICE-PRÉSIDENT
› PROJET DE TERRITOIRE
› AFFAIRES FONCIÈRES
› TOURISME
Adjoint au Maire de Saint-Raphaël



Brigitte Lancine
8^e VICE-PRÉSIDENTE
› LOGEMENT ET HABITAT - POLITIQUE DE LA VILLE
Adjointe au Maire de Fréjus



Josiane Chiodi
9^e VICE-PRÉSIDENTE
› FINANCES - COMMANDE PUBLIQUE
› RESSOURCES HUMAINES
Adjointe au Maire de Saint-Raphaël



Françoise Delaunay Kaidomar
10^e VICE-PRÉSIDENTE
› HYGIÈNE ET SANTÉ
Adjointe au Maire de Saint-Raphaël



Didier Lemaître
11^e VICE-PRÉSIDENT
› COURS D'EAU - PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)
Conseiller municipal de Roquebrune-sur-Argens



Danièle LOMBARD
12^e VICE-PRÉSIDENTE
› TRANSPORTS ET MOBILITÉ - RELATIONS INSTITUTIONNELLES - SUBVENTIONS
Adjointe au Maire de Saint-Raphaël



Gilles Longo
13^e VICE-PRÉSIDENT
› PATRIMOINE BÂTI - INFRASTRUCTURES ET VRD
› GRANDS TRAVAUX
Adjoint au Maire de Fréjus



Christian Besserer
14^e VICE-PRÉSIDENT
› ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET FORMATION
Conseiller municipal de Roquebrune-sur-Argens

› LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, LIEU DE DÉCISION

Lieu de décision, le Conseil communautaire, qui regroupe 48 élus, se réunit tous les trois mois environ en séance publique pour se prononcer sur les orientations stratégiques de développement et les décisions d'ordre budgétaire.

› LE BUREAU COMMUNAUTAIRE, LIEU DE COORDINATION

Le Bureau communautaire, quant à lui, prépare et instruit les dossiers qui seront soumis au vote du Conseil communautaire. Comme le permet la loi, le Bureau communautaire s'est vu confier un rôle délibératif dans des domaines listés, par délégation du Conseil. Chaque commune y est représentée.

oscope

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES DÉLÉGUÉS



Max Boyer

› PROPRIÉTÉ ET DÉCHETS
Conseiller municipal
de Saint-Raphaël



Pierre Cordina

› PLAN INTERCOMMUNAL
DE SAUVEGARDE
› MAISON FRANCE
SERVICES
Conseiller municipal
de Saint-Raphaël



Cédrick Humbert

› ACTION DE LUTTE CONTRE
LA DÉLINQUANCE
› FOURRIÈRE ANIMALE
Adjoint au Maire de Fréjus



Carine Leroy

› ACTIONS DE
SENSIBILISATION
CONCERNANT
LES MILIEUX AQUATIQUES
ET FORESTIERS
Adjointe au Maire de Fréjus



Jean-Paul Reggiani

› EAU ET ASSAINISSEMENT
- OUVRAGES
HYDRAULIQUES -
EAUX PLUVIALES
URBAINES
Conseiller municipal
des Adrets de l'Estérel



Annie Soler

› ENFANCE - SOLIDARITÉ
ET ACTION SOCIALE
Conseillère municipale
de Fréjus

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

ÉLUS DE FRÉJUS

› **Martine Petrus-Benhamou**
ADJOINTE

› **Nassima Barkallah**
ADJOINTE

› **Christophe Chiocca**
ADJOINT

› **Christelle Plantavin**
ADJOINTE

› **Patrick Perona**
ADJOINT

› **Sonia Lauvard**
ADJOINTE

› **Sandrine Crepet**
ADJOINTE

› **Patrick Renard**
ADJOINT

› **Ariane Karbowski**
ADJOINTE

› **Jean-Louis Barbier**
CONSEILLER MUNICIPAL

› **Karen Brendle**
CONSEILLÈRE
MUNICIPALE

› **Laurence Fradj**
CONSEILLÈRE
MUNICIPALE

› **Richard Sert**
CONSEILLER MUNICIPAL

› **Julien Poussin**
CONSEILLER MUNICIPAL

› **Emmanuel Bonnemain**
CONSEILLER MUNICIPAL

ÉLUS DE SAINT-RAPHAËL

› **Maxime Grillet**
ADJOINT

› **Hafida Rami**
ADJOINTE

› **Yvonne Zucco**
ADJOINTE

› **Sylvie Blanc**
ADJOINTE

› **Jimmy Jeanpierre**
CONSEILLER MUNICIPAL

› **Jean-François Debaisieux**
ADJOINT

› **Nicolas Marty**
CONSEILLER MUNICIPAL

ÉLUS DE ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS

› **Caroline Demonein**
CONSEILLÈRE
MUNICIPALE

› **Ken Tissier**
CONSEILLER MUNICIPAL

› **Julien Fabre**
CONSEILLER MUNICIPAL

› **Martine Bouvard**
CONSEILLER MUNICIPAL

ÉLU DE PUGET SUR ARGENS

› **Jérôme Mion**
CONSEILLER MUNICIPAL



Historique

DE LA CAVEM À ESTÉREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION

Estérel Côte d'Azur Agglomération, auparavant dénommée Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée (CAVEM), a été fondée le 1^{er} janvier 2013. Cette création visait à renforcer la collaboration intercommunale entre les communes des Adrets de l'Estérel, de Fréjus, de Puget sur Argens, de Roquebrune-sur-Argens et de Saint-Raphaël.

L' Agglomération a été créée pour favoriser le développement économique, l'aménagement du territoire et la gestion des services publics au sein d'une entité commune. Son objectif principal était d'harmoniser les politiques locales afin de relever les défis actuels tout en tenant compte des besoins spécifiques de chaque commune.

En 2021, la CAVEM a été renommée Estérel Côte d'Azur Agglomération pour mieux représenter son identité régionale et son engagement envers le développement durable et la valorisation du littoral. Ce changement de nom s'est accompagné d'un nouveau Pacte de gouvernance et de l'affirmation de projets intercommunaux majeurs.

“

Il faut être fier de notre territoire et de sa renommée. Si vous demandez aux habitants ce qui définit l'endroit où ils vivent, ils vous parleront de l'Estérel et de la Côte d'Azur.

FRÉDÉRIC MASQUELIER,
PRÉSIDENT D'ESTÉREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION,
MAIRE DE SAINT-RAPHAËL



et compétences

LE TERRITOIRE

Estérel Côte d'Azur Agglomération est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) situé dans le Var, au cœur de la région Sud. Elle regroupe cinq communes : Les Adrets de l'Estérel, Fréjus, Puget sur Argens, Roquebrune-sur-Argens et Saint-Raphaël. Avec plus de 118 000 habitants, elle est la deuxième agglomération du Var par sa population et joue un rôle crucial en tant que poumon économique de l'Est-Var. Cette dynamique économique est soutenue par environ 2 000 entreprises et 31 parcs d'activités qui attirent une forte fréquentation touristique.

L'Agglomération est administrée par un Conseil communautaire composé de 48 élus, présidé par Frédéric Masquelier. Pour l'année 2024, son budget principal de fonctionnement s'élève à 170 millions d'euros. Estérel Côte d'Azur Agglomération exerce plusieurs compétences obligatoires qui incluent le développement économique, l'aménagement de l'espace, la gestion des déchets, ainsi que des domaines tels que l'eau et l'assainissement.

En plus de ces compétences obligatoires, l'Agglomération a également des compétences optionnelles,

notamment la protection de l'environnement, l'aménagement d'équipements culturels et sportifs, ainsi que la gestion de voiries d'intérêt communautaire.

81%*

des habitants d'Estérel Côte d'Azur Agglomération se déclarent satisfaits de l'action de la Communauté d'agglomération

Des compétences facultatives lui sont également déléguées, portant sur des domaines variés tels que l'action sociale, la santé publique, l'entretien de la propreté urbaine et la promotion du territoire. Ces trente-trois compétences permettent à Estérel Côte d'Azur Agglomération d'améliorer le cadre de vie de ses habitants

et de répondre aux enjeux contemporains tout en soutenant le développement économique et touristique de la région.

* Sondage réalisé par l'IFOP en novembre 2024 « Le climat politique à Estérel Côte d'Azur Agglomération » auprès d'un échantillon de 800 personnes.

Historique et compétences

LES ATOUTS DU TERRITOIRE



118 630
HABITANTS PERMANENTS
(au 1^{er} janvier 2023)



347 km²
DE SUPERFICIE



51 km
DE LITTORAL



23 400 ha
DE FORÊT



5
COMMUNES



33
COMPÉTENCES



31
PARCS D'ACTIVITÉS



290
AGENTS

Nombre d'habitants par commune

- › LES ADRETS DE L'ESTÉREL : 2 877 habitants
- › FRÉJUS : 56 598 habitants
- › PUGET SUR ARGENS : 8 173 habitants
- › ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS : 14 522 habitants
- › SAINT-RAPHAËL : 36 460 habitants

LE BUDGET

Agir pour protéger, améliorer le quotidien et développer le territoire

Estérel Côte d'Azur Agglomération mobilise ses ressources pour répondre aux besoins essentiels des habitants tout en préparant l'avenir. Structuré autour de grandes priorités, le budget de l'Agglomération permet de financer des projets concrets pour améliorer le cadre de vie, sécuriser le territoire et accompagner son développement.

Protéger le territoire et ses habitants

La sécurité du territoire est au cœur des préoccupations de l'Agglomération. Grâce à des investissements importants, plusieurs actions structurantes ont été menées :

- + **Lutte contre les inondations** pour protéger les zones habitées face aux risques naturels, prévention des incendies et gestion des autres risques majeurs, afin de garantir la sécurité des habitants et des espaces naturels.
- + **Sécurisation de la distribution de l'eau potable et modernisation des systèmes d'assainissement** pour préserver la qualité des services essentiels.

Améliorer le cadre de vie

Pour offrir un environnement agréable et fonctionnel, l'Agglomération investit dans des infrastructures de proximité :

- + **Rénovation des infrastructures sportives**, comme le stade Louis Hon dernièrement, pour répondre aux attentes des clubs et des sportifs.
- + **Aménagements urbains d'envergure**, à l'image de la Promenade des Bains, qui redonne vie au littoral.
- + **Gestion optimisée des déchets**, avec une collecte performante et respectueuse de l'environnement, en faveur d'un territoire propre et durable.

Faciliter le quotidien des habitants

L'Agglomération s'engage au service des habitants pour répondre à leurs besoins quotidiens :

- + **Solidarité et actions sociales** pour accompagner toutes les générations.
- + **Habitat et rénovation** avec un soutien au développement de logements sociaux et à la rénovation des logements privés.
- + **Mobilités diversifiées**, en soutenant des solutions innovantes pour les déplacements du quotidien.

Développer le territoire et l'économie locale

Pour assurer un développement harmonieux et durable, l'Agglomération crée les conditions favorables à la croissance du territoire :

- + **Structuration de l'agriculture locale** pour favoriser l'accès à des produits de qualité à proximité et soutenir les agriculteurs.
- + **Accueil des entreprises et développement de l'emploi**, grâce à l'acquisition de foncier, la création d'espaces adaptés et de dispositifs d'accompagnement pour les porteurs de projets.

Chaque euro investi par Estérel Côte d'Azur Agglomération contribue à améliorer la qualité de vie des habitants, protéger notre territoire et créer les conditions d'un développement économique durable.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS



75,5 M€
de dépenses d'équipement
entre 2020 et août 2024

78%
de ces dépenses d'équipement
ont été directement injectés
dans les communes, soit plus
de **58,5 M€**

PARMI CES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT :



14 181 534 €
pour l'amélioration
des infrastructures
et des espaces publics



6 945 332 €
pour l'agriculture
et le développement économique



2 721 024 €
pour les équipements sportifs



8 025 415 €
pour les eaux pluviales (aménagement
et entretien des réseaux...)



24 506 223 €
pour la GEMAPI (Gestion des Milieux
Aquatiques et la Prévention
des Inondations)



5 762 033 €
pour l'habitat et le logement

Le bilan des actions

LE PACTE DE GOUVERNANCE

Des ambitions et un projet politique formalisés

Adopté en septembre 2020, le Pacte de gouvernance d'Estérel Côte d'Azur Agglomération incarne un engagement politique fort, reposant sur les fondements de la loi Engagement et Proximité du 27 décembre 2019.

Cette loi offre aux Établissements Publics de Coopération Intercommunale à Fiscalité Propre (EPCI-FP) la possibilité de formaliser leurs modes de fonctionnement et leurs objectifs communs. Toutefois, l'Agglomération a choisi d'aller au-delà des obligations légales en élaborant un pacte qui structure une véritable vision politique partagée, et qui a été adopté à l'unanimité par l'ensemble des élus.

Ce pacte vise à clarifier les relations entre l'Agglomération et ses communes membres, en définissant des

objectifs précis et des modalités de coopération ajustées aux réalités locales. Dans un contexte où les compétences des EPCI ne cessent de croître et où les citoyens exigent une simplification des niveaux administratifs, ce pacte réaffirme l'importance d'une gouvernance intercommunale cohérente et efficace. Il constitue un cadre essentiel pour assurer l'efficacité des politiques publiques, tout en préservant l'autonomie des communes et en renforçant leur collaboration au bénéfice de tous les habitants du territoire.

*Le Pacte de
gouvernance
d'Estérel Côte d'Azur
Agglomération
s'articule autour
de trois grands axes
stratégiques :*

- + **Une Communauté d'agglomération consolidée pour un fonctionnement optimisé au service des habitants :** rationaliser et optimiser les moyens, instaurer de nouvelles méthodes de travail plus exigeantes et rapprocher la Communauté d'agglomération du citoyen.
- + **Des investissements structurants pour l'attractivité du territoire :** consolider l'économie du territoire et son rayonnement, attirer les entreprises et former.
- + **Un territoire mieux protégé, durable et solidaire :** mettre en place des actions pour la protection de l'environnement, la gestion des risques naturels, la qualité et la pérennité de l'approvisionnement en eau ou encore le logement et la mobilité.

80%*

de l'ensemble de la population d'Estérel Côte d'Azur estime que la décision finale sur les projets doit revenir à la commune et non à l'Agglomération.

80% des habitants de Fréjus partagent cet avis.

78% des habitants de Saint-Raphaël sont d'accord.

* Sondage réalisé par l'IFOP en novembre 2024 « Le climat politique à Estérel Côte d'Azur Agglomération » auprès d'un échantillon de 800 personnes.





Les terrains de sport à la Base nature de Fréjus ont été rénovés en 2022.



Le parc sportif et de loisirs de la Source aux Adrets de l'Estérel.

LES FONDS DE CONCOURS

Estérel Côte d'Azur Agglomération, un soutien indéfectible aux communes membres

Depuis sa création, Estérel Côte d'Azur Agglomération s'est donné pour mission première de soutenir ses communes membres. Grâce aux fonds de concours, elle met à disposition des moyens financiers pour accompagner des projets d'aménagement, de modernisation ou encore de développement d'infrastructures, essentiels à la qualité de vie de ses habitants.

Ce mécanisme, qui permet de cofinancer des initiatives locales choisies par les maires eux-mêmes, reflète parfaitement la raison d'être de l'Agglomération : être au service de ses communes pour renforcer leur attractivité et leur dynamisme.

Un engagement concret et diversifié

Les fonds de concours sont un instrument clé dans cet engagement. Que ce soit pour la réhabilitation d'infrastructures sportives, la rénovation des voiries ou encore l'amélioration des services publics, l'Agglomération intervient pour compléter les investissements communaux. À Roquebrune-sur-Argens, par exemple, l'Agglomération a contribué au remplacement du revêtement du stade Just Fontaine à hauteur de 359 737 €, pour un projet total estimé à près de 900 000 €. Elle accompagne également d'autres projets comme l'extension du groupe scolaire de la Bouverie avec une participation de 1,5 million d'euros ou encore une aide pour le financement des travaux de la voirie pour un peu plus de 600 000 €.

Des projets porteurs de modernisation

À Saint-Raphaël, c'est au centre tennistique de Roland Garros que l'Agglomération a apporté un soutien de 1,8 million d'euros pour moderniser cette infrastructure emblématique. En parallèle, 1,9 million d'euros ont été alloués à la commune pour la réfection des voiries, l'aménagement des trottoirs et la modernisation de l'éclairage public. Dernièrement, 1,2 million d'euros ont été attribués pour le renouvellement en LED du patrimoine d'éclairage public sur la voirie.

À Fréjus, cette dynamique se poursuit où les besoins en réparation et modernisation des bâtiments communaux ont été pris en charge avec un cofinancement de 3,4 millions d'euros, permettant à la commune de préserver et d'améliorer son patrimoine. L'Agglomération a aussi investi 1 million d'euros pour le renforcement des voiries communales et plus de 600 000 € pour la rénovation des terrains de sport à la Base Nature.

L'Agglomération a également apporté un soutien à la commune de Puget sur Argens. Deux fonds de concours ont ainsi été attribués à l'occasion du Conseil communautaire du 27 septembre dernier. Le premier afin de contribuer au financement de travaux de réhabilitation et de création de bâtiments et d'équipements communaux, à hauteur de 1,9 million d'euros environ, et un second pour la création et le renforcement des voiries communales à hauteur de 625 000 €.

Aux Adrets de l'Estérel, l'Agglomération a participé à l'aménagement du parc sportif et de loisirs de la Source à hauteur de 173 921 €.

Une mission de proximité

Au travers des fonds de concours, Estérel Côte d'Azur Agglomération réaffirme son rôle de partenaire de confiance des communes membres. C'est grâce à cette proximité avec le terrain qu'elle est capable de répondre aux besoins locaux et de favoriser des projets concrets, qui participent à la construction d'un territoire équilibré et solidaire. Loin d'être une simple entité administrative, l'Agglomération se présente comme un acteur engagé au service des communes et des habitants.

Les Projets remarquables

82%

des habitants de Fréjus
et Saint-Raphaël
favorables au projet

(ENQUÊTE IFOP 2022)

SAINT-RAPHAËL ET FRÉJUS

LA PROMENADE DES BAINS

Projet phare du Pacte de gouvernance, la Promenade des Bains se présente comme un projet emblématique, s'étendant sur près de quatre kilomètres entre Port Fréjus et Port Santa Lucia. Ce développement vise à mettre en valeur cette baie d'exception, tout en enrichissant le cadre de vie des habitants et en renforçant l'attractivité et le dynamisme économique du territoire.

Le réaménagement du littoral des communes de Fréjus et Saint-Raphaël créera un espace harmonieux et ombragé, idéal pour se promener au bord de la mer. De plus, des aménagements spécifiques seront mis en place pour consacrer

une voie aux mobilités douces, destinée aux cyclistes et aux navettes électriques, clairement séparée des voitures. Cela assurera à tous une expérience de promenade confortable et sécurisée tout au long du parcours.

1300 PERSONNES

présentes à la réunion publique d'octobre 2022 avec Frédéric Masquelier, président d'Estérel Côte d'Azur Agglomération et maire de Saint-Raphaël, et David Rachline, maire de Fréjus. Plus largement, les habitants ont été associés au projet à travers notamment une concertation publique à l'été 2022 et une enquête publique en octobre 2023, 530 avis et remarques ont été recensés.





L'Épi Diana requalifié offrira une vue imprenable sur le littoral.



Près de 4 kilomètres de façade maritime desservant trois ports sur une baie commune



Une requalification et une **forte végétalisation** du littoral



Un projet de mobilité global avec une voie dédiée aux mobilités douces et aux navettes électriques



➤ 1000 ARBRES

La végétalisation est au cœur du projet, avec la plantation de 1000 arbres issus de cinquante essences différentes, économes en eau et capables de résister à la chaleur.

➤ LE CALENDRIER

Les travaux ont débuté en mars 2024 à Saint-Raphaël, sur le Quai Albert I^{er} et la contre-allée du boulevard du Général de Gaulle, avant de s'étendre en octobre dernier à d'autres secteurs raphaëlois et à la commune de Fréjus. Les travaux dureront jusqu'en 2028, avec des interruptions lors des saisons estivales. Les accès aux commerces continueront d'être garantis durant les travaux.



Voie de mobilités douces à Fréjus-Plage.

Aménagement de la corniche Roland-Garros, dans le secteur du Casino de jeux, à Saint-Raphaël.



➤ LE KIOSQUE D'INFORMATION

de la Promenade des Bains est ouvert depuis le 1^{er} juillet 2022 sur le pont d'Arcole pour présenter ce projet remarquable et répondre aux questions du public. Plus de 6700 visiteurs depuis l'ouverture !

Les Projets remarquables

La première phase, débutée en octobre 2024, concerne la route du Colombier.

TRANCHE 1
ROUTE DU COLOMBIER

FRÉJUS ET PUGET SUR ARGENS

LE DÉDOUBLEMENT DE LA RDN7

Le projet de tracé alternatif à la RDN7 entre les communes de Fréjus et de Puget sur Argens constitue un chantier structurant pour Estérel Côte d'Azur Agglomération. Par son ampleur et ses objectifs, il représente une réponse efficace aux enjeux de mobilité et de développement économique local visant à améliorer la fluidité du trafic et la desserte des zones d'activités économiques. Le respect des délais et la maîtrise des impacts environnementaux restent des priorités tout au long de la réalisation de ce projet, avec une finalisation programmée pour 2027.

Le tronçon concerné par ce tracé représente un enjeu majeur pour la région et le territoire, avec une circulation quotidienne de près de 50 000 véhicules sur l'axe RDN7, principal corridor routier de l'agglomération. L'objectif principal de cette nouvelle infrastructure est de désengorger le réseau existant, tout en assurant une liaison continue entre la RD 100 et l'autoroute A8, sur un parcours de quatre kilomètres.

Historique et études préalables

Le projet, initié il y a plusieurs années, a fait l'objet de multiples études techniques (urbanistiques, environnementales, hydrauliques et géotechniques) avant d'être temporairement suspendu en 2022. Cette suspension faisait suite à la découverte de métaux lourds dans les sols sur le futur tracé, notamment autour de la digue de protection hydraulique de La Palud.

Après validation des services de l'État et une réévaluation des risques environnementaux, le projet a été relancé en 2023. Ces étapes de validation garantissent la sécurité et la viabilité du tracé proposé.

Avancement des travaux et phases de réalisation

Les travaux ont débuté en octobre 2024, avec une première section située sur la route du Colombier à Fréjus. Cette première phase se poursuivra jusqu'au 30 juin 2025 et comprendra les interventions suivantes :

- + création d'une voirie à double sens de circulation,
- + mise en place d'une voie partagée pour cycles et piétons,
- + travaux d'assainissement et d'alimentation en eau potable.

Le projet global se déroule en cinq phases successives, avec une finalisation prévue pour 2027. Le budget alloué à cette réalisation s'élève à 19 millions d'euros. L'ensemble de ces travaux est conçu pour répondre aux besoins croissants de mobilité tout en améliorant l'accessibilité des zones d'activités situées entre Fréjus et Puget sur Argens.

Impact sur le territoire et communication

Ce tracé alternatif aura un impact direct sur la circulation et l'accessibilité des communes, améliorant les conditions de déplacement des usagers, qu'ils soient particuliers, professionnels ou touristes. En complément, des aménagements spécifiques pour les modes doux (vélos et piétons) sont intégrés dans le projet afin de favoriser une mobilité durable.

4 km

de parcours pour assurer une liaison continue entre la RD 100 et l'autoroute A8

LES ISSAMBRES - ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS

LA REQUALIFICATION DU FRONT DE MER SAMBRACTAIN

Estérel Côte d'Azur Agglomération poursuit son engagement pour l'amélioration des infrastructures de son territoire avec la requalification du front de mer des Issambres, à Roquebrune-sur-Argens, dans la même logique que la Promenade des Bains à Fréjus et à Saint-Raphaël. Cette requalification doit permettre, elle aussi, d'améliorer le cadre de vie et de renforcer l'attractivité touristique et économique de l'agglomération.

Les contours de cette réhabilitation ambitieuse sont clairs. Le projet prévoit une continuité harmonieuse du parcours entre l'entrée Est de San Peïre (les Actinies) et le pont de la Garonnette (limite avec Sainte-Maxime), s'inspirant de la promenade Beaumont, sur environ 1500 mètres.

L'Agglomération finance cette opération majeure, tandis que la commune de Roquebrune-sur-Argens assure la direction des études de conception ainsi que la réalisation des travaux. Ces derniers incluront la modernisation des réseaux, des trottoirs, la reconfiguration de la voirie, l'éclairage, le mobilier urbain, et la végétalisation avec des essences méditerranéennes. L'accessibilité sera au cœur du projet, notamment avec des espaces piétonniers adaptés aux personnes à mobilité réduite et une revalorisation des plages, dont la plage de San Peïre, labellisée Tourisme & Handicap, ou encore du stationnement.

Ces travaux débuteront à la fin de l'année 2026, avec la première phase centrée sur le tronçon Plage des Peïras - place San Peïre, et devraient s'achever fin 2027.

À RETENIR

LES 3 TRANCHES DÉFINIES DU PROGRAMME

+ La tranche délimitant le tronçon Plage des Peïras à la place San Peïre

Coût estimé : 3 200 000 € HT

+ La tranche Ouest, de la limite de Sainte-Maxime jusqu'au port

Coût estimé : 1 250 000 € HT

+ La tranche Est, de la place San Peïre aux Actinies

Coût estimé : 1 820 000 € HT

Soit un coût prévisionnel total de **6 270 000 € HT**.



Face aux défis climatiques, économiques, numériques et aux aspirations légitimes de nos concitoyens, nous devons préparer notre territoire aux enjeux de demain avec une vision claire et des actions concrètes. Notre ambition est de faire de notre agglomération un lieu agréable à vivre, respectueux de l'environnement, moteur d'innovation et créateur d'emplois, tout en renforçant la cohésion sociale. Ensemble, nous avons la responsabilité de bâtir un avenir qui réponde aux attentes locales et aux défis mondiaux.

Préparer *le territoire aux défis de demain*



Au service de votre sécurité

– 20 –



Préserver votre territoire

– 30 –

+ Au service de votre sécurité



Le système de surveillance
de l'écrêteur de Vaulongue.

LUTTER *contre les*

Les communes isolées ont l'opportunité de se renforcer en unissant leurs forces. Depuis trop longtemps, le risque d'inondation n'a pas été pleinement pris en main, mais aujourd'hui, ensemble, les cinq communes peuvent se mobiliser, trouver des solutions innovantes et agir concrètement pour garantir votre sécurité.



INONDATIONS



 L'ÉCRÊTEUR DE CRUE DE L'ASPE

 En service au premier trimestre 2025

186 000 m³

C'est la capacité de stockage.

Soit 74 piscines olympiques.

5,2 millions d'€ HT

C'est le coût des travaux.



Le pertuis de fond de l'écrêteur de l'Aspé.



Le pertuis, situé au milieu de la digue, permet à l'eau de s'écouler.

 LE BASSIN DE VAULONGUE

25 000 m³

C'est la capacité de stockage.

Soit 10 piscines olympiques.

➤ Le territoire d'Estérel Côte d'Azur Agglomération, vulnérable aux inondations, mène des actions de prévention et de protection, incluant l'entretien d'ouvrages hydrauliques, la réalisation de travaux de protection, et la sensibilisation.

Plusieurs ouvrages, comme les bassins écrêteurs de Vaulongue et de l'Aspé, ont été construits pour stocker temporairement l'eau et réduire les risques de débordement. Leur action permet d'étendre l'écoulement des eaux à l'aval pour diminuer le débit de la crue. Les retenues de ces ouvrages sont vides en dehors des crues.

 En service depuis juillet 2023

2,7 millions d'€ HT

C'est le coût des travaux.



+ de 192 km²

de zones urbaines sont fortement exposées au risque inondation sur les communes de Fréjus et de Saint-Raphaël



13 M€

consacrés aux dépenses d'investissement pour la GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)



8 km

de système d'endiguement sur le Reyran

➤ LUTTER contre les INONDATIONS



➤ LE RÔLE DU SYNDICAT MIXTE DE L'ARGENS : *une réponse aux critiques*

La Plaine
de l'Argens

EN 2022, FRÉDÉRIC MASQUELIER, MAIRE DE SAINT-RAPHAËL ET PRÉSIDENT DE L'AGGLOMÉRATION, AINSI QUE LES MAIRES DES ADRETS DE L'ESTÉREL, DE FRÉJUS ET DE PUGET SUR ARGENS, ONT CRITIQUÉ LE MANQUE D'ACTION DU SYNDICAT MIXTE DE L'ARGENS (SMA) ET LE DÉSENGAGEMENT FINANCIER DE L'ÉTAT, ESTIMÉ À 10 MILLIONS D'EUROS.

L'Agglomération a proposé au Préfet une révision de l'organisation du Syndicat Mixte de l'Argens.

Créé en 2014, à la suite des graves inondations de 2010 et 2011 ayant causé de nombreuses victimes et un milliard d'euros de dommages, le SMA regroupe 70 communes et vise à mettre en œuvre des mesures de lutte contre les inondations pour assurer la sécurité des biens et des personnes. Cependant, Estérel Côte d'Azur Agglomération a dénoncé un manque d'actions concrètes, une complexité réglementaire excessive, des délais inappropriés et des projets sous-évalués. L'Agglomération a proposé au Préfet une révision de l'organisation du SMA pour intégrer des autorités compétentes en matière de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI) et permettre aux membres de définir librement l'étendue des compétences transférées.

Cette question concerne directement des milliers de personnes sur le territoire : 20 000 résidents autour de la digue du

Reyran, 2 500 le long des cours d'eau côtiers de l'Estérel et 1 250 dans la basse vallée de l'Argens, sans compter les entreprises et le secteur agricole. C'est sur ces constats que l'État a su réagir en accordant une aide exceptionnelle de 1,8 million d'euros au SMA en 2024, via le Fonds vert, pour des aménagements hydrauliques à Fréjus visant à sécuriser l'activité économique et les 2 200 salariés de la zone de la Palud.



Le pont de la Garonnette dans la zone d'activité La Palud, finalisé début 2022.

➤ PROTÉGER LA ZONE D'ACTIVITÉS DE LA PALUD CONTRE LES INONDATIONS

La fin des travaux est prévue début 2027

APRÈS LA FIN DES TRAVAUX DU BARRAGE DE L'ASPÉ DÉBUT 2025, LES TRAVAUX DE PROTECTION DE LA ZONE D'ACTIVITÉS DE LA PALUD À FRÉJUS ONT DÉBUTÉ. CES TRAVAUX S'INSCRIVENT DANS LE PROGRAMME D' ACTIONS DE PRÉVENTION DES INONDATIONS (PAPI) POUR PROTÉGER LES ENTREPRISES DE LA ZONE, FRÉQUEMMENT TOUCHÉE PAR LES INONDATIONS.

Ces inondations récurrentes menacent non seulement la viabilité économique des entreprises de La Palud, mais compliquent également leur capacité à s'assurer contre les risques naturels. C'est donc avec une certaine urgence que ces travaux sont engagés.

Des préparatifs ont déjà eu lieu, avec des opérations de défrichage et des mesures environnementales pour protéger la faune locale, notamment les cistudes d'Europe, ces tortues d'eau douce protégées.

Sous la direction de l'Agglomération et le suivi du Syndicat Mixte de l'Argens, plusieurs aménagements seront réalisés :

+ Une digue en terre au nord : elle servira de base pour une route et un nouvel accès, facilitant ainsi une évacuation rapide si besoin.

+ Une digue en palplanches à l'ouest : elle reliera la digue nord par un déversoir, créant un barrier supplémentaire.

+ Une station de pompage : située à la confluence de la petite Garonne et de la Vernède, elle aidera à évacuer les eaux de pluie.

+ Un système de surveillance automatique : pour suivre et contrôler l'état de ces infrastructures.

Ces aménagements formeront un système de protection capable de défendre les entreprises et les clients de la zone contre des crues similaires à celle de juin 2010. Les travaux devraient s'achever en décembre 2026, selon les conditions météorologiques. Le budget prévu pour cette protection se situe entre 23 et 30 millions d'euros hors taxes, avec 17 à 22 millions pour les digues et 6 à 8 millions pour la station de pompage.

DES DISPOSITIFS ONT ÉTÉ AMÉNAGÉS POUR PROTÉGER LES CISTUDES D'EUROPE

Avant le lancement des travaux, des clôtures discrètes ont été installées le long des cours d'eau pour sauvegarder les cistudes d'Europe, cette tortue d'eau douce protégée. Une campagne de capture, marquage et relâchage a été mise en place pour déplacer ces tortues hors de la zone des travaux, afin de garantir leur sécurité tout en menant les efforts nécessaires pour protéger la zone contre les inondations.

À SAVOIR

La cistude d'Europe, la seule tortue d'eau douce endémique de France, bénéficie d'une protection intégrale en raison de son statut d'espèce menacée.



À SAVOIR

À QUOI SERT LA TAXE GEMAPI ?

La taxe GEMAPI (GESTION des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) est un impôt local facultatif instauré en 2018, permettant aux communes de financer des actions contre les inondations et la gestion des milieux aquatiques. Indispensable sur notre territoire, cette taxe permet de :

+ Protéger et restaurer les zones humides, qui jouent un rôle crucial dans la régulation des eaux et la prévention des inondations.

+ Entretien et aménagement des lacs, plans d'eau et cours d'eau, pour améliorer leur gestion et éviter les débordements lors de fortes pluies.

+ Mettre en place des solutions contre les inondations, notamment par la construction de digues ou la canalisation des eaux.

+ Aménager les bassins versants, qui contribuent à la gestion des eaux pluviales et à prévenir leur accumulation dans des zones à risque.

Qui doit payer la taxe GEMAPI ?

Elle s'applique uniquement aux propriétaires de résidences principales et secondaires. Les entreprises ayant des locaux dans les communes concernées doivent également contribuer. Dans le cas d'Estérel Côte d'Azur Agglomération, la taxe GEMAPI s'élève actuellement à quarante euros par habitant, ce qui correspond au plafond légal autorisé. Ce montant est établi par habitant et non par ménage, ce qui signifie que chaque résident est individuellement concerné. La taxe GEMAPI est répartie dans les impôts locaux.



Dans un territoire tel que le nôtre, soumis à un risque inondation important, c'est une question de responsabilité de se donner les moyens de réaliser les investissements nécessaires pour limiter ce risque.

FRÉDÉRIC MASQUELIER,
PRÉSIDENT D'ESTÉREL CÔTE D'AZUR
AGGLOMÉRATION, MAIRE DE SAINT-RAPHAËL

› LUTTER contre les INONDATIONS



UNE SURVEILLANCE OPTIMALE POUR ASSURER VOTRE SÉCURITÉ

Estérel Côte d'Azur Agglomération surveille activement les cours d'eau sur lesquels ces ouvrages sont construits. Elle a mis en place des outils lui permettant d'être informée de la météo mais aussi de connaître en temps réel le niveau des rivières. Ce système d'annonce de crue permet d'avertir le plus tôt possible les mairies et ainsi d'anticiper une possible inondation. Il est constitué d'un système de prévention météorologique et d'un réseau de télémesure.

Celui-ci comprend 13 stations équipées de capteurs de niveau et de pluviomètres répartis sur les bassins versants de la Garonne, du Pédégal et du Valescure.

Les barrages existants sont également équipés et déclenchent une alerte.

› ENTRETIEN DES COURS D'EAU : une priorité pour prévenir les inondations

L'ENTRETIEN DES COURS D'EAU EST ESSENTIEL POUR PRÉVENIR LES INONDATIONS ET ÉVITER LA FORMATION D'EMBÂCLES. LE TERRITOIRE COMPTE 220 KM DE COURS D'EAU PRINCIPAUX, PARMIS LESQUELS : L'ARGENS, LE REYRAN, LA GARONNE, LE PÉDÉGAL, VALESCURE, L'AGAY.



Entretien du cours d'eau de la Garonne financé par Estérel Côte d'Azur Agglomération.

Depuis 2018, la gestion de tous ces cours d'eau est assurée par Estérel Côte d'Azur Agglomération, mais leur entretien et leur capacité d'écoulement restent la responsabilité des propriétaires riverains, conformément à la réglementation.

Plus de 40 km de ces cours d'eau, présentant des enjeux majeurs, sont entretenus par la Communauté d'agglomération et trois syndicats :

+ **Le Syndicat de la Garonne** : entretien du cours d'eau éponyme sur le territoire de Roquebrune-sur-Argens.

+ **Le Syndicat Mixte de l'Argens (SMA)** : responsable de l'entretien et de la prévention des inondations sur le bassin versant de l'Argens.

+ **Le Syndicat Mixte Inondations, Aménagement et Gestion de l'Eau Maralpin (SMIAGE)** : gestion de la lutte contre les inondations sur le bassin versant du Riou de l'Argentière.

Les événements climatiques de ces dernières décennies rappellent la nécessité de renforcer la sensibilisation du public et d'accroître les investissements dans la prévention des inondations, en coordination avec les services de l'État.

› L'AGGLOMÉRATION A MIS EN PLACE des diagnostics de vulnérabilité

Afin d'aider les habitants à se protéger contre les inondations, des diagnostics de vulnérabilité pris en charge par l'Agglomération sont proposés au titre du dispositif Prévention-Inondation.

Depuis 2022, 190 diagnostics ont été réalisés.

L'agglomération Estérel Côte d'Azur propose aux habitants du territoire un accompagnement gratuit et personnalisé. Les mesures préconisées par le diagnostic peuvent être financées jusqu'à 80%. Depuis 2022, 190 diagnostics ont été réalisés.





La cellule de crise de l'Agglomération autour d'un scénario « feu de forêt », en mai 2024.



Établir une approche **INTERCOMMUNALE** des **RISQUES MAJEURS**

Estérel Côte d'Azur Agglomération apporte aujourd'hui une réponse opérationnelle à l'échelon intercommunal pour faire face aux situations de crise liées aux risques majeurs pouvant toucher le territoire, qu'il s'agisse par exemple d'inondations ou d'incendies.

C'est la vocation du Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS), qui organise la mise à disposition, au profit des communes touchées, des moyens intercommunaux adaptés.

Le PICS vient ainsi compléter les Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) qui organisent dans chaque commune, sous l'autorité du maire, la préparation et la réponse au profit de la population lors des situations de crise.

Le PICS d'Estérel Côte d'Azur Agglomération a été testé le 21 mai 2024 autour d'un scénario « feu de forêt ». La cellule de crise s'est mise en place au siège de l'Agglomération, autour de l' élu référent Pierre Cordina, représentant le président Frédéric Masquelier, et en présence des représentants de la Préfecture du Var, du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var, des forces de sécurité et de l'Office National des Forêts.

L'exercice réalisé a été l'occasion de mettre en œuvre le nouveau logiciel opérationnel

CRIMSON, dont s'est dotée l'Agglomération. Ce logiciel permet de suivre en temps réel et simultanément dans toutes les communes le déroulement opérationnel de la crise, avec les sapeurs-pompiers et la Préfecture du Var, afin d'obtenir une coopération et une coordination plus efficaces dans l'intérêt de la protection des personnes et des biens. Estérel Côte d'Azur Agglomération est le premier Établissement Public de Coopération Intercommunale de France à s'être doté de cet outil performant.



L'Agglomération a mis en place le nouveau logiciel opérationnel CRIMSON.

RETOUR SUR LE WEEK-END DES 26 ET 27 OCTOBRE 2024

Des pluies torrentielles ont provoqué des inondations sévères sur le territoire, causant de nombreux dégâts. Estérel Côte d'Azur Agglomération a alors intensifié ses efforts pour protéger les habitants. Les orages ont saturé les bassins versants, sauf celui de l'Agay, avec des précipitations record de 70 mm en une heure. Les infrastructures de rétention ont joué un rôle clé en limitant les dégâts, bien que les pluies aient fortement impacté Fréjus et Saint-Raphaël. L'Agglomération a alors activé son Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) pour une réponse rapide, coordonnée via l'application CRIMSON. Cette organisation a été essentielle pour assurer un soutien continu aux communes impactées, renforcée par l'arrivée de 120 pompiers des départements voisins.

Lutte contre les **NUISIBLES**

Vous être utile, c'est se saisir des domaines qui comptent pour vous. À ce titre, l'Agglomération protège la population et la biodiversité contre plusieurs nuisibles : frelons asiatiques, chenilles processionnaires, charançons rouges, moustiques...

➤ LE MOUSTIQUE TIGRE



L'Agglomération agit contre ce vecteur potentiel de maladies avec des traitements réguliers de démoustification, chaque année entre mars et octobre, sur les gîtes larvaires recensés. Elle mène par ailleurs des actions de sensibilisation par le biais d'un numéro vert gratuit et des interventions ciblées à domicile en vous aidant à rechercher l'origine de la nuisance subie.



2800

gîtes larvaires cartographiés ont fait l'objet d'une surveillance et de traitements préventifs réguliers en 2023



Sensibilisation d'un particulier aux gestes simples de prévention.

➤ LE FRELON ASIATIQUE



Depuis 2023, la destruction des nids sur domaine public est assurée par l'Agglomération via son service Lutte Contre les Nuisibles (LCN). Sur le domaine privé, c'est une entreprise missionnée par l'Agglomération qui se charge d'intervenir. Vous pouvez nous saisir facilement via un formulaire en ligne.



180

nids détruits en 2023



Traitement d'un nid de frelon par le service de Lutte Contre les Nuisibles (LCN).

➤ CHARANÇON ROUGE DU PALMIER



Mobilisée depuis 2016, l'Agglomération propose aux propriétaires de palmiers des traitements à tarifs négociés et installe des pièges préventifs face à cet insecte qui détruit les palmiers en les rongant de l'intérieur.



5586

palmiers traités en 2023



Réalisation d'un traitement par injection qui minimise l'impact sur l'environnement.

➤ CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN



L'Agglomération surveille les sites publics sensibles et intervient pour détruire les nids dangereux pour la santé humaine et animale.



159

sites surveillés en 2023



1915

1915 nids détruits en 2023



Traitements biologiques préventifs réalisés en juin de chaque année.



Contrôle d'hygiène alimentaire effectué dans un restaurant.



Contrôle d'hygiène alimentaire sur les marchés.

HYGIÈNE *sanitaire* et SANTÉ *environnementale*

Des actions concrètes pour promouvoir l'hygiène sanitaire et protéger les personnes.

Parce que votre sécurité est notre priorité y compris en matière d'hygiène sanitaire, Estérel Côte d'Azur Agglomération agit au quotidien pour ses administrés.

- + Nous sommes l'une des rares agglomérations à **contrôler tous les commerces de bouche** et à veiller à la bonne application des règles d'hygiène pour la préparation, la distribution, le transport et la conservation des denrées.
- + Nous veillons au maintien de la **qualité des eaux de baignade en mer** au travers d'analyses bactériologiques dans notre micro-laboratoire.
- + Nous sommes mobilisés dans la **lutte contre l'habitat indigne** et les situations susceptibles de porter atteinte à la santé des occupants et/ou du voisinage.

- + Nous contrôlons les **nuisances sonores** liées à une activité professionnelle industrielle, commerciale ou émanant d'un établissement recevant du public et diffusant des sons amplifiés.
- + Nous nous engageons à **traiter les pollutions environnementales** liées à des problématiques d'assainissement.
- + Nous assurons le **suivi de la qualité de l'air intérieur** dans certains établissements publics et logements.

Le service Hygiène et Santé environnementale est avant tout un service de proximité pour les administrés, qui répond aux objectifs du Pacte de gouvernance par la prise en compte des problématiques de santé environnementale dans les politiques publiques. Les interventions du service s'appuient sur des références réglementaires issues du Code de la Santé Publique, du Règlement Sanitaire Départemental, du Code de la Consommation et autres règlements européens.

Au-delà des contrôles, l'Agglomération développe aussi une démarche d'information auprès des professionnels.



267

contrôles en matière de sécurité alimentaire (visites planifiées, visites inopinées et visites-conseils) en 2023



234

dossiers traités portant sur la lutte contre l'habitat indigne en 2023



185

analyses des eaux de baignade réalisées en 2023



31

dossiers portants sur les nuisances sonores en 2023



Mise en place du dispositif d'analyse du radon au sein des habitations.

Au service de VOTRE SANTÉ

Bien que ce ne soit pas une compétence obligatoire, Estérel Côte d'Azur Agglomération se met au service de la santé pour tous. Qu'il s'agisse de vaccination ou de démarches d'information et de prévention réalisées auprès de ses habitants, l'Agglomération est mobilisée sur ce sujet.

› LA VACCINATION

Une Agglomération engagée pendant le Covid



Séance de vaccination au centre intercommunal de vaccination à la Base nature de Fréjus, lors de la crise du Covid.

Être utile, c'est être réactif. Face à la crise du Covid, Estérel Côte d'Azur Agglomération a ouvert dès janvier 2021 un centre intercommunal de vaccination à la Base nature de Fréjus et mis en place des navettes gratuites depuis les gares routières de Fréjus et de Saint-Raphaël. L'Agglomération a aussi soutenu les entreprises touchées en créant la première cellule intercommunale du Var dédiée aux victimes économiques et sociales, ainsi que le fonds Covid Résistance en partenariat avec la Région Sud, la Banque des Territoires et Initiative Var.

Mise en œuvre de la politique vaccinale nationale

Le service Santé d'Estérel Côte d'Azur Agglomération, en collaboration avec le Conseil Départemental, contrôle et met à jour les schémas vaccinaux sur les cinq communes. Des séances gratuites sont organisées chaque mois pour les administrés de plus de six ans. Le service est au soutien des mairies. Lors des inscriptions scolaires 2024/2025, il a par exemple vérifié les schémas vaccinaux des enfants entrant en CP.



526 personnes ont été vaccinées contre différentes maladies infectieuses en 2022. En 2023, **559** personnes ont été vaccinées



+ 600% de hausse du nombre de vaccinations contre les infections liées au papillomavirus humain en 2023



4826 carnets de santé contrôlés en 2023



4160 demandes de certificats de vaccination reçues en 2020. **4826** demandes reçues en 2023



Remise d'un certificat de vaccination au centre de santé et vaccination.

› UN ENGAGEMENT DÉTERMINANT pour le Centre Hospitalier Intercommunal

Depuis plusieurs années, Frédéric Masquelier s'est mobilisé pour défendre les conditions d'accueil et de soins au CHI de Fréjus Saint-Raphaël, dont il préside le conseil de surveillance, ainsi que les conditions de travail des professionnels. Ce combat a notamment porté sur le service des urgences, confronté à une pression croissante. Grâce à son action, un investissement de 2,8 millions d'euros a été obtenu en 2020 auprès de l'ARS pour moderniser ce service essentiel et soutenir les équipes du CHI. Au-delà des urgences, Frédéric Masquelier s'est également impliqué dans la réorganisation des services de réanimation et la reconstruction à Saint-Raphaël du centre de gériatrie. Ces efforts visent à répondre aux besoins du territoire et à maintenir un haut niveau de qualité de soins pour ses habitants. Sous l'impulsion de son président, l'Agglomération s'engage résolument aux côtés du CHI et des professionnels de santé, au-delà de son champ de compétence restreint en matière de santé.

65%*

des habitants approuvent la défense du service des urgences de Fréjus

* Sondage réalisé par l'IFOP en novembre 2024 « Le climat politique à Estérel Côte d'Azur Agglomération » auprès d'un échantillon de 800 personnes.



Le centre de santé et vaccination, a été inauguré en 2022, en présence de Frédéric Masquelier et de Françoise Delaunay Kaidomar.



Groupe de travail dans le cadre du Contrat local de santé.

➤ LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Parce que la santé est avant tout un sujet transversal et partenarial

En 2023, a été signé avec l'Agence Régionale de Santé notamment, le Contrat local de santé. Sa vocation est de renforcer la dynamique territoriale en matière de santé, d'inscrire celle-ci dans toutes les priorités locales et de permettre aux pouvoirs publics et aux acteurs locaux d'agir sur les déterminants de la santé. Il est ainsi un outil de lutte contre les inégalités sociales, de promotion de la santé à l'échelle du territoire et un outil pour mieux coordonner l'offre de soin entre médecine de ville, centre hospitalier intercommunal et actions de prévention portées par l'Agglomération.

➤ LES RENCONTRES SANTÉ-PRÉVENTION

Instaurer une dynamique intercommunale en matière de santé

Estérel Côte d'Azur Agglomération organise des Rencontres Santé-Prévention, une fois par mois environ, pour instaurer une dynamique intercommunale en matière de santé avec des ateliers du quotidien accessibles et tout public. Ces rencontres, animées par des professionnels, se déroulent au Théâtre Le Forum et abordent des thèmes de santé publique autour de questions concernant, selon les rendez-vous, les seniors, les adolescents, les jeunes parents ou encore des sujets généralistes.

L'Agglomération participe également, avec les villes et ses autres partenaires, à des actions de prévention contre diverses maladies et risques pour la santé (Octobre rose, Mars bleu, Journée internationale du diabète, gestes qui sauvent...).

Elle impulse et organise des événements tels que la Journée Mondiale Alzheimer sur le territoire de l'Agglomération, qui permet de rassembler tous les acteurs du territoire intervenant de près ou de loin dans le processus de prise en charge des personnes atteintes et de leur famille.



9 Rencontres Santé en 2023, regroupant **434** participants

Conférences et stands d'information lors de la Journée Mondiale d'Alzheimer en 2023.

LE DIAGNOSTIC LOCAL DE SANTÉ, ÉTABLI PRÉALABLEMENT, A PERMIS DE DÉFINIR CINQ AXES STRATÉGIQUES POUR LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ :

- + La santé mentale
- + La santé environnementale
- + Le bien vieillir
- + L'accès aux soins
- + L'accès à la prévention et à la promotion de la santé

L'Agglomération continuera à travailler sur l'ensemble de ces thématiques, aux côtés de ses partenaires.



+ Préserver votre territoire



Chantier d'installation
de réseaux d'eau potable
et d'eaux usées sur
le boulevard du Général
Leclerc, à Saint-Raphaël,
en 2023.

Gestion de **L'EAU** et de

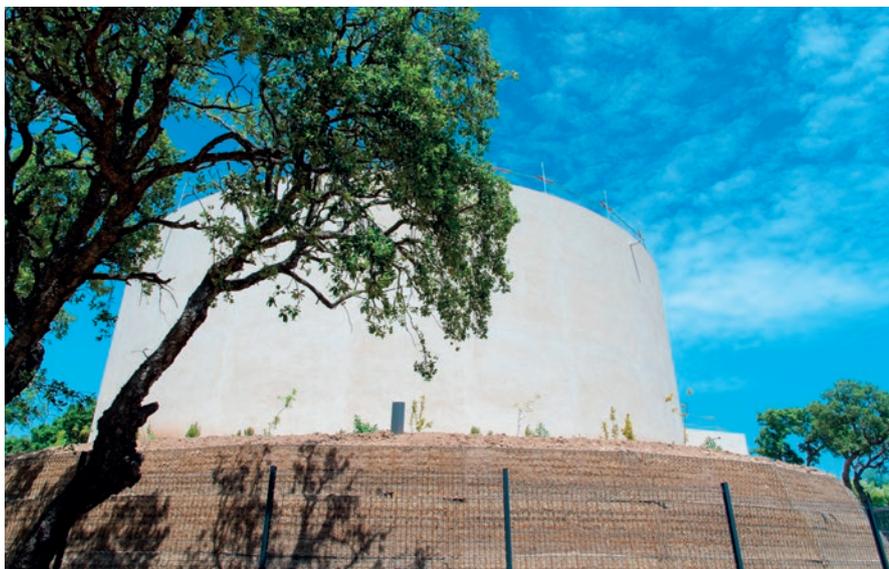
La gestion de la ressource en eau sur le territoire d'Estérel Côte d'Azur Agglomération constitue un véritable modèle de réussite. Grâce à plusieurs sources d'approvisionnement, à des réseaux rigoureusement entretenus et à la mise en œuvre de solutions innovantes, aucune problématique d'alimentation en eau n'est à craindre.

Tout cela permet à l'Agglomération de préserver cette ressource essentielle tout en répondant aux besoins du territoire et de ses habitants, aujourd'hui comme demain.



Visite de fin de chantier du nouveau réservoir d'eau potable du Gargalon, à Fréjus, en 2023. L'ouvrage est alimenté en eau par l'usine d'eau potable du Syndicat de l'Eau du Var Est (SEVE).

L'ASSAINISSEMENT



Le réservoir d'eau de Saint-Aygulf.

LA DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE

Le service public de distribution de l'eau potable rassemble l'approvisionnement, le transport et l'alimentation en eau au robinet.

Estérel Côte d'Azur Agglomération est propriétaire des installations en eau potable sur son territoire, qu'il s'agisse :

- + des installations d'adduction, qui permettent d'acheminer l'eau vers les lieux de consommation,
- + des installations de stockage,
- + des installations de desserte.

La gestion de ces réseaux et infrastructures a été transmise à Véolia par un contrat de délégation de service public. C'est donc Véolia qui est chargée au quotidien de l'exploitation et de l'entretien

des ouvrages, afin de préserver leur bon état et leur bon fonctionnement.

Pour détecter d'éventuelles fuites, l'Agglomération surveille ses réseaux grâce aux nombreux capteurs installés sur les conduites de distribution qui permettent, d'une part, une visualisation permanente des flux et, d'autre part, une détection rapide des fuites souterraines avec utilisation d'appareils de détection électro-acoustiques.

Le faible taux de fuites s'explique en grande partie par les investissements de l'Agglomération dans un programme de renouvellement des canalisations fragiles. Grâce à ces efforts, le patrimoine du réseau d'eau potable peut être qualifié de récent, avec un âge médian des canalisations de l'ordre de trente à quarante ans.



981 km
de réseaux
d'eau potable
sur le territoire



48
réservoirs
d'eau potable



LE SAVIEZ-VOUS ?

En France, le taux de rendement moyen de l'eau potable, c'est-à-dire le rapport entre le volume introduit dans le réseau de distribution et le volume consommé, est évalué à un peu moins de 80% (78,4% au 1^{er} janvier 2023 selon l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement). Cela signifie que les fuites sur les réseaux sont en moyenne de l'ordre de 20%, du fait principalement de la vétusté des canalisations.

Sur le territoire d'Estérel Côte d'Azur Agglomération, pour l'année 2023, ce **taux de rendement de l'eau potable s'est élevé à 90,2%**, ce qui place l'Agglomération en très bonne position du point de vue de sa gestion de la ressource en eau, évitant gaspillage et surcoût pour les consommateurs.

MISE EN PLACE DE LA TÉLÉRELÈVE DES COMPTEURS D'EAU POTABLE



Ce service permet à chaque abonné d'avoir son suivi en temps réel, d'adapter sa consommation de façon raisonnée et de paramétrer des alertes pour détecter les surconsommations. Le service est déjà déployé à Fréjus et Saint-Raphaël et en cours de déploiement à Roquebrune-sur-Argens, Puget sur Argens et aux Adrets de l'Estérel (finalisation en 2025).

L'Agglomération exerce la compétence assainissement pour le compte des communes depuis le 1^{er} janvier 2013. Elle gère ainsi le patrimoine lié à l'assainissement, les nouveaux investissements, le renouvellement des réseaux ou encore de certains équipements.

L'exploitation est confiée à un délégataire (Véolia).

» UNE SOLUTION INNOVANTE

La réutilisation des eaux usées traitées de la STEP d'Agay depuis le printemps 2024

La station d'épuration d'Agay dépollue les eaux usées domestiques du bassin versant de Valescure, du Dramont et d'Agay avant de les rejeter en milieu naturel. L'Agglomération a souhaité encourager un changement de pratique vers une approche plus vertueuse permettant la réutilisation de ces eaux usées traitées pour l'arrosage du golf de Cap Estérel et des espaces verts communs du village de vacances Cap Estérel. Ce procédé permet de supprimer en grande partie les apports en eau potable utilisés pour l'arrosage du golf, et d'ainsi préserver cette ressource, tout en permettant le maintien de cette activité.

Mise en service du nouveau système de Réutilisation des Eaux Usées Traitées d'Agay (REUT), en 2023.



Le golf de Cap Estérel bénéficie du système de Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT).



» UNE ATTENTION PORTÉE à la qualité de l'eau et la lutte contre les polluants



La STEP du Reyran fait partie des six stations d'épuration du territoire.

L'Agglomération porte à travers son pacte de gouvernance l'ambition d'un territoire qui préserve et valorise son environnement en plaçant la protection du milieu naturel au cœur de ses priorités. Cela se traduit par un service public d'assainissement performant, avec six stations d'épuration sur le territoire qualifiées de conformes par les services de l'État, à la pointe de la technologie sur ces unités de traitement. Les stations n'ont cessé de se moderniser au fil des années grâce aux investissements portés par l'Agglomération pour garantir un traitement optimal de ces eaux usées et

pouvoir bénéficier d'un milieu récepteur en bon état écologique et d'une qualité de nos eaux de baignade.

Cette démarche qui vise à être la moins impactante possible et exemplaire sur les aspects de développement durable se concrétise également par des actions de lutte contre toutes les sources de pollution, en particulier celles des micro-polluants avec la mise en œuvre de campagnes de suivi (dites RSDE pour « Rejets de Substances Dangereuses dans les Eaux ») et le cas échéant de recherche de leurs origines.

La gestion des eaux PLUVIALES URBAINES

Les eaux pluviales, qu'est-ce que c'est ?

Si le terme « eaux de pluie » s'applique à la pluie au sens strict, c'est-à-dire aux eaux issues des précipitations avant qu'elles ne touchent le sol, le terme « eaux pluviales » est utilisé pour désigner l'écoulement des eaux de pluie une fois que celles-ci sont entrées en contact avec le sol, une surface construite ou naturelle susceptible de les intercepter ou de les récupérer (toiture, chaussée, arbre...).



Ci-dessus : pose de filets antipollution. À droite : mise en place d'un drone aquatique pour vérifier les canalisations.

La gestion des eaux pluviales est essentielle à plusieurs titres :

- + limiter les risques d'inondations,
- + limiter les pollutions dont se chargent les eaux pluviales en ruisselant,
- + préserver la ressource en eau.

La gestion des eaux pluviales par l'Agglomération recouvre les missions relatives à la collecte, au transport, au stockage ainsi qu'au traitement de ces eaux. L'Agglomération gère ainsi les réseaux et ouvrages associés aux eaux pluviales urbaines sur son territoire.

Elle mène des travaux réguliers d'entretien et de renouvellement des réseaux

d'eaux pluviales sur son territoire, afin de réduire le risque d'inondation par ruissellement des eaux pluviales et d'accroître ainsi la sécurité des personnes et des biens.

Cette sécurisation se traduit également par des investissements structurants qui sont engagés tous les ans pour s'adapter aux évolutions des conditions climatiques, tant sur la fréquence que sur l'intensité pluviométrique avec :

- + la création de nouveaux réseaux de collecte,
- + la construction de cinq nouvelles stations de pompage à venir,
- + le recalibrage des ouvrages existants.

FOCUS

ÉLABORATION D'UN SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES INTERCOMMUNAL

En réponse aux enjeux de limitation des risques d'inondations et de pollutions liés à la gestion des eaux pluviales, l'Agglomération a élaboré un Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Pluviales Intercommunal (SDAEPI), en actualisant et uniformisant les SDAEP existants des communes du territoire.

Le SDAEPI est un document qui facilite l'identification et la compréhension des enjeux liés aux eaux pluviales sur le territoire. Il définit une stratégie de gestion de ces eaux à l'échelle du territoire et plus seulement d'une commune, fixe les orientations fondamentales en termes d'investissement et les travaux à réaliser.

Le SDAEPI a été soumis à une enquête publique afin d'impliquer les habitants dans cette démarche, avant d'être soumis au vote du Conseil communautaire.

UN NOUVEAU CONTRAT D'ASSAINISSEMENT DÈS 2025

Une nouvelle délégation de service public d'assainissement va débuter à compter du 1^{er} janvier 2025 sur la commune de Roquebrune-sur-Argens et au 1^{er} janvier 2026 pour les quatre autres communes. Les objectifs poursuivis par l'Agglomération, dans le cadre de ce contrat, seront notamment de poursuivre les actions visant à préserver et valoriser notre environnement ainsi que de placer le développement humain au cœur de nos priorités à travers une politique d'insertion.

Traiter et valoriser les DÉCHETS

La gestion des déchets ménagers et assimilés (DMA) comprend plusieurs étapes clés : pré-collecte, collecte, transport et traitement, le tout sous le contrôle des lois européennes et françaises.



La Communauté d'agglomération joue un rôle essentiel dans la propreté urbaine et la gestion des déchets pour ses villes membres, devant jongler entre la satisfaction des usagers et les enjeux économiques, tout en respectant un cadre réglementaire en constante évolution. En collaboration avec le Syndicat Mixte du Développement Durable de l'Est-Var (SMIDDEV), elle finance le traitement et la valorisation des déchets.

“

La collecte et le traitement des déchets constituent la principale dépense de fonctionnement de la Communauté d'agglomération. Cette question est au cœur de la qualité de vie des habitants et représente des enjeux économiques et environnementaux majeurs.

FRÉDÉRIC MASQUELIER,
PRÉSIDENT D'ESTÉREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION,
MAIRE DE SAINT-RAPHAËL

➤ ESTÉREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION S'ENGAGE DANS UNE POLITIQUE PROACTIVE DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS

- + **Renforcer la prévention** par le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).
- + **Augmenter la valorisation des déchets à 65%** d'ici 2025 et sensibiliser les usagers à cette démarche.
- + L'initiative vise également à **réduire de 10% la production de déchets par habitant** entre 2015 et 2025.



+ 65%
de valorisation des
déchets d'ici 2025



- 10%
la production de
déchets par habitant
entre 2015 et 2025



Combattre le gaspillage alimentaire dans les établissements scolaire est une des priorités.



Distribution de composteurs aux particuliers au point d'apport du SMIDDEV.

OBJECTIFS 2025

Réduction des déchets et valorisation à 65 %

Pour 2025, la Communauté d'agglomération prévoit de poursuivre les actions du PLPDMA, en luttant contre les mégots mal jetés et en développant des zones de réemploi. L'accompagnement des établissements scolaires pour combattre le gaspillage alimentaire sera également une priorité. La gestion des déchets est cruciale pour la qualité de vie des habitants et la protection de l'environnement, avec un objectif de valorisation de 65 % d'ici 2025.

UN NOUVEL ACCÈS SIMPLIFIÉ aux déchèteries communautaires



Depuis 2024, l'accès aux déchèteries est simplifié grâce à un accès par badge ou QR Code.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, l'accès aux déchèteries communautaires se fait désormais via la présentation d'un badge ou d'un QR code. Les conditions d'accès pour les particuliers ont été largement assouplies : l'accès est gratuit et sans limite de quantité, alors qu'auparavant, les dépôts gratuits étaient limités à 200 kg par semaine, avec un tarif professionnel appliqué au-delà. Les associations du territoire bénéficient également de ces mêmes conditions d'accès gratuit, alors qu'auparavant, leur accès était restreint en fonction du type de déchets et nécessitait une demande écrite préalable à l'Agglomération.

2023

Une année riche en dispositifs

L'année 2023 voit l'aboutissement de diverses initiatives, comme l'installation de cendriers de rue pour encourager des comportements responsables et la mise en place d'un seuil d'exclusion pour la collecte des déchets. La distribution gratuite de compost dans les déchèteries et la création de 119 points d'apport volontaire et 71 points de collecte pour les textiles illustrent cet engagement.



119

points d'apports volontaires installés en 2023



+ 71

points de collecte pour les textiles créés en 2023



L'installation de cendriers de ville permet de lutter contre la pollution toxique que génèrent les mégots.



- 20%

de déchets enfouis, c'est un des objectifs que vise le SMIDDEV avec le projet de création d'une usine multifilière en 2025

UNE STRATÉGIE AUDACIEUSE de valorisation des déchets

Le SMIDDEV projette d'ouvrir en 2025 une usine multifilières de 30 millions d'euros pour réduire à 20% les déchets enfouis et maximiser le recyclage avec des technologies innovantes. De nouvelles déchèteries et une ressourcerie à Roquebrune-sur-Argens viendront soutenir cette dynamique. Ainsi, la gestion des déchets sur le territoire repose sur une stratégie audacieuse de valorisation, visant à réduire les volumes enfouis tout en optimisant le tri et le recyclage. Ces efforts, associés à de nouveaux investissements, garantissent un service de qualité tout en maîtrisant les coûts et en respectant les normes environnementales.

► NOUVELLE ORGANISATION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS

*Vers plus d'efficacité
et de durabilité*

Estérel Côte d'Azur Agglomération ajuste la collecte des déchets sur son territoire pour un service rationalisé, plus efficace et respectueux de l'environnement, et des coûts maîtrisés garantissant la stabilité de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, tout en prenant en compte l'évolution des comportements dans le domaine du tri sélectif.

Ces évolutions concernent l'ensemble des habitants, commerces et administrations, qu'il s'agisse de maisons individuelles ou d'habitats collectifs.

Déployée depuis mi-septembre 2024 à Fréjus, Puget sur Argens, Roquebrune-sur-Argens et les Adrets de l'Estérel, et dès le début janvier 2025 à Saint-Raphaël, cette organisation, rendue possible par les avancées en matière de valorisation des déchets et l'implication des habitants, vise à offrir un service de qualité tout en adoptant une démarche plus durable. La qualité du service reste la priorité.

► LE CYCLE DES DÉCHETS

Des parcours efficaces pour chaque type de déchet

- + Les **déchets triés par les administrés** dans les bacs et colonnes de tri (emballages, cartons, plastiques, aluminium ou acier) sont collectés et transportés jusqu'au centre de tri du Muy. Ils sont alors séparés par catégorie de matériaux puis expédiés vers les filières de recyclage.
- + Pour la **collecte des papiers en Point d'Apport Volontaire (PAV)**, celle-ci est dirigée vers le centre de tri de Fréjus (Éco Pôle SOFOVAR).
- + Quant aux **encombrants et Déchets d'Activités Économiques (DAE)** des collectes des monstres ou des dépôts en déchèteries, ils sont triés et conditionnés à l'Éco Pôle de SOFOVAR à Fréjus, avant d'être acheminés vers les différentes filières de valorisation matière et énergétique.
- + Enfin, les **déchets des déchèteries** partent vers différentes filières de recyclage et de valorisation selon leur nature (centres de tri Éco Pôle SOFOVAR et Mat'ild à Fréjus, plateforme de compostage de la Poudrière à Puget sur Argens et éco-organismes).



Certains types d'encombrants peuvent être broyés à la déchèterie de Fréjus.

► RÉDUIRE LES DÉCHETS GRÂCE À LA DÉCHÈTERIE À PLAT

Une première dans le Var

En 2021, la déchèterie de Fréjus a été modernisée avec l'installation de la première déchèterie à plat, un projet entièrement financé par Estérel Côte d'Azur Agglomération. Ce concept innovant facilite le dépôt des déchets directement au sol, réduisant les risques et améliorant le tri. Le système permet de compacter les déchets, diminuant ainsi les transports et les émissions de CO₂, tout en optimisant la gestion des flux.

Avec cet investissement de plus d'un million d'euros, l'Agglomération s'engage à répondre aux défis environnementaux tout en améliorant la qualité de vie des habitants.

Une partie des déchets des déchèteries est traitée au centre de tri de Fréjus Éco Pôle de SOFOVAR.



La plateforme de compostage de la Poudrière à Puget sur Argens réceptionne les déchets verts des différentes déchèteries.



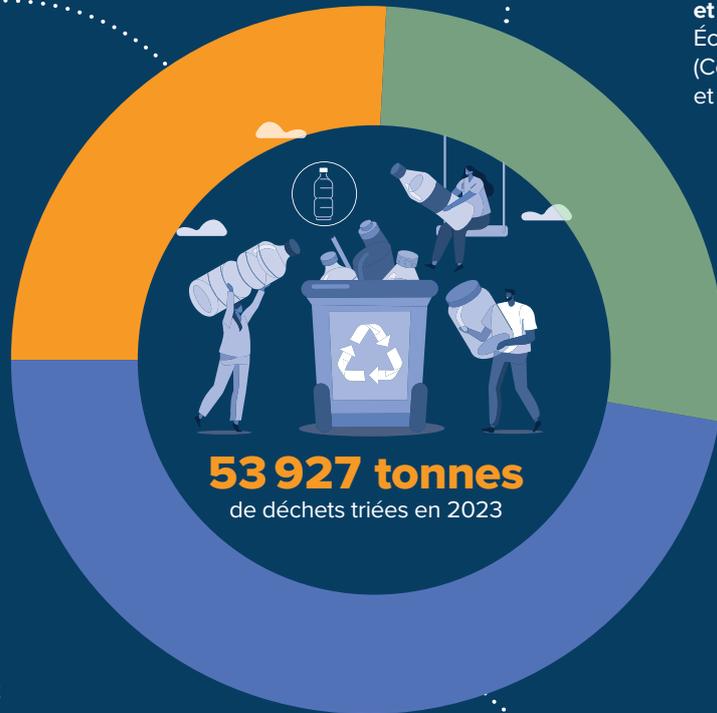
LES CHIFFRES CLÉS



14 124 tonnes
de déchets issus
des collectes sélectives
en bacs et colonnes
(emballages
dont verre, papier,
textiles, biodéchets)



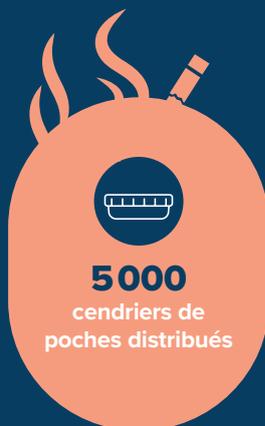
14 292 tonnes
de déchets issus
de la valorisation
des encombrants
et DAE (Déchets d'Activité
Économique).
(Collectés en porte à porte
et déposés en déchèterie)



72
agents sur le terrain œuvrent
chaque jour au maintien
de la propreté et de la salubrité
publique en assurant la collecte
des déchets ménagers,
le fonctionnement des déchèteries
et les missions de propreté urbaine



25 511 tonnes
de déchets des déchèteries
(hors encombrants)



+ de 35 M€
Coût de la collecte des déchets
ménagers, de leur traitement
et de la gestion des déchèteries

+ de 8,2 M€
Coût de la propreté urbaine



Estérel Côte d'Azur Agglomération place le développement économique et le soutien à l'agriculture locale au cœur de ses priorités. En accompagnant les entrepreneurs, en favorisant l'installation et la croissance des entreprises et en agissant pour l'emploi et la formation, l'Agglomération œuvre pour un territoire dynamique et attractif. En soutenant les agriculteurs, elle accompagne le développement d'une alimentation locale, saine et de qualité, renforçant la résilience du territoire.



Soutenir l'essor économique du territoire



Développer le tissu économique
et l'emploi sur le territoire

– 40 –



Accompagner l'enseignement
supérieur et la formation

– 44 –



Soutenir l'agriculture
sur le territoire

– 46 –

+ Développer le tissu économique et l'emploi sur le territoire



Le 15 juin 2022 était inauguré le parc d'activités Delli-Zotti, à Saint-Raphaël.

Offrir des conditions **D'ACCUEIL**

Parce que ce sont les entreprises qui créent l'emploi et pas les administrations, notre rôle premier est de créer les meilleures conditions d'implantation des entreprises pour faciliter la création d'emploi à proximité des habitants de l'agglomération.



31
parcs d'activités



437
hectares



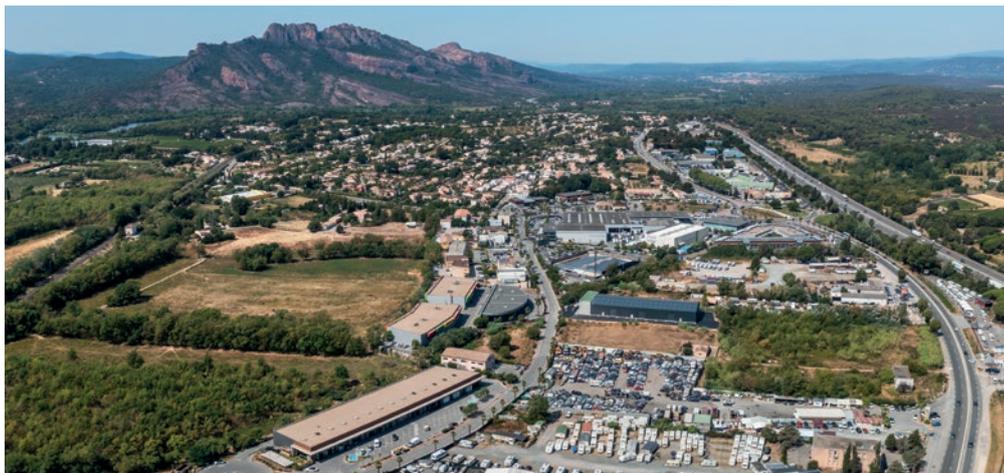
10 000
emplois

Aussi, le territoire compte 31 parcs d'activités, représentant une superficie cumulée de 437 hectares et abritant environ 10000 emplois dans de multiples secteurs : artisanat, commerce, services, industrie.

Offrir des conditions d'accueil favorables aux entreprises est essentiel pour Estérel Côte d'Azur Agglomération. C'est ainsi qu'elle peut garantir l'attractivité du territoire, l'installation des entreprises et leur développement dans des conditions optimales. En facilitant l'accès à des ressources adaptées comme des terrains, bureaux, ou locaux commerciaux, l'Agglomération contribue directement à l'essor économique du territoire. Par ailleurs, elle aide les entreprises en les orientant vers des dispositifs d'accompagnement financier et en leur fournissant des services sur mesure. Ce soutien permet de créer un environnement favorable à la croissance et à la création d'emplois durables.

Le choix du lieu d'implantation d'une entreprise et, donc, de son environnement, peut s'avérer déterminant dans la réussite de son projet. Estérel Côte

favorables aux ENTREPRISES



Le territoire compte 31 parcs d'activités.
Ci-dessus, les parcs d'activités des Garillans
et des Chataigniers, à Roquebrune-sur-Argens.

d'Azur Agglomération se distingue à plusieurs titres comme une destination propice à l'installation d'entreprises. Sa localisation au cœur de la région Sud, son dynamisme économique ou encore ses nombreuses entreprises innovantes dans de nombreux secteurs créent un environnement favorable aux synergies et à l'activité.

Préparer l'avenir, c'est maîtriser son foncier

Les nombreux parcs d'activités présents sur le territoire de l'Agglomération témoignent des efforts menés en faveur de l'accueil des entreprises et de leur développement. Les parcs d'activités bénéficient d'une localisation pertinente



L'inauguration de l'acti-parc Pierre Maurel, à Puget sur Argens, s'est déroulée le 15 septembre 2024.

et notamment d'une accessibilité autoroutière particulièrement favorable, facilitant l'accès aux grandes infrastructures de transport, comme l'aéroport Nice Côte d'Azur.

Les négociations pour l'acquisition de nouvelles emprises foncières ont permis en fin d'année 2024, de maîtriser les 23 hectares à vocation économique restants au Grand Capitou. Les futurs parcs d'activités de Safari, Bonfin et Zoo accueilleront de 2026 à 2028 des entreprises innovantes, créatrices d'emplois et de valeur ajoutée dans le périmètre d'Estérel Côte d'Azur Agglomération.

Au-delà des parcs d'activités, le territoire offre des cœurs de ville dynamiques qui peuvent notamment correspondre aux commerces de proximité. L'Agglomération œuvre au maintien d'un équilibre entre centres-villes et périphérie.

L'Agglomération, par le biais de son service Développement Économique, aide les entreprises à identifier les biens correspondant à leurs besoins : foncier, bureaux, locaux industriels ou commerciaux, entrepôts... Pour cela, elle agit aussi en amont pour identifier des terrains, du bâti mobilisable ou à requalifier.



LABELS ISO 14 001 ET 50 001

Ces certifications internationales attestent des actions mises en place pour réduire l'impact environnemental (ISO 14 001) et optimiser la consommation énergétique (ISO 50 001) des parcs d'activités. Elles visent à promouvoir un développement plus durable tout en améliorant le cadre de vie des salariés et la performance globale des entreprises.

Plusieurs parcs d'activités du territoire sont ainsi certifiés ISO 14 001 et ISO 50 001 : le Capitou et la Palud à Fréjus, Grand Estérel à Puget sur Argens et Technoparc Epsilon 1 à Saint-Raphaël (certifications obtenues en 2021, une première au niveau régional).

L'Agglomération poursuit ses efforts pour offrir toujours plus de services aux entreprises et salariés des parcs d'activités : restauration, crèches, transports en commun, fibre optique...



Navette desservant l'ensemble de la zone d'activités du Capitou.

Accompagner les ENTREPRENEURS

L'Agglomération est convaincue que les entrepreneurs jouent un rôle crucial dans le dynamisme économique et l'innovation. C'est pourquoi elle mène une politique volontariste pour favoriser la création d'entreprises sur son territoire et accompagner les porteurs de projets de tous âges et de tous secteurs d'activité dans leurs démarches.



40

organismes
spécialisés dans
l'accompagnement
des entrepreneurs
interviennent
régulièrement à
la Maison de
l'Économie



450

**demandes
de création
d'entreprise**
accompagnées
en 2023



3000

visiteurs
accueillis à
la Maison
de l'Économie
en 2023



La Maison de l'Économie a accueilli 3 000 visiteurs en 2023.

Au cœur de cette politique, la Maison de l'Économie, située au Château Gallieni à Fréjus, s'impose comme un lieu stratégique pour les entrepreneurs. Animée par le service Développement Économique de l'Agglomération, qui développe et mobilise un réseau de partenaires au service de l'entrepreneuriat, elle accueille régulièrement près de 40 organismes spécialisés dans l'accompagnement des entreprises. Ces partenaires proposent ateliers, entretiens individuels et rendez-vous économiques, créant ainsi un véritable écosystème entrepreneurial.

C'est le cas par exemple avec « Les mercredis de la Créa », un rendez-vous hebdomadaire proposé par France Travail en partenariat avec les acteurs économiques locaux. Chaque mercredi, un atelier spécifique aide les futurs entrepreneurs à structurer leur projet autour des étapes

clés : démarches administratives, chiffrage du projet et recherche de financements.

En 2023, la Maison de l'Économie a accueilli plus de 3 000 visiteurs et permis d'accompagner 450 demandes de création d'entreprise.

L'Agglomération, véritable facilitatrice et créatrice de lien, met un point d'honneur à rapprocher les porteurs de projets des structures capables de les soutenir, qu'il s'agisse de perspectives de débouchés, de solutions de financement ou d'accompagnement personnalisé. En plus d'offrir un appui opérationnel, elle valorise les entreprises locales et favorise les synergies entre elles, contribuant ainsi au développement économique du territoire. Elle développe et mobilise un réseau d'appui et de conseil aux porteurs de projets et entrepreneurs.



La Journée de l'Entrepreneur : un événement incontournable pour les porteurs de projets et les chefs d'entreprises.



UN GRAND ÉVÈNEMENT ANNUEL DÉDIÉ À L'ENTREPRENEURIAT

La Journée de l'Entrepreneur

Chaque année, Estérel Côte d'Azur Agglomération organise la Journée de l'Entrepreneur, un événement incontournable pour les porteurs de projets et les chefs d'entreprises. Depuis près de 20 ans, cette journée réunit à Saint-Raphaël des acteurs économiques, des partenaires financiers et institutionnels, offrant un cadre idéal pour favoriser les rencontres et stimuler les initiatives entrepreneuriales. Structurée autour d'espaces thématiques – à l'image de l'édition de septembre 2024 : création, financement, développement et réseautage – elle permet aux entrepreneurs d'accéder à des ressources clés, de bénéficier de conseils personnalisés et de nouer des relations précieuses pour concrétiser ou faire croître leur projet. Avec quelques nouveautés apparues en 2024 : un espace réseautage et un espace dédié aux entreprises animé par l'Union Patronale du Var. La Journée de l'Entrepreneur incarne l'engagement de l'Agglomération à accompagner et soutenir l'entrepreneuriat sur son territoire.



LE GUIDE DE L'ENTREPRENEUR

Estérel Côte d'Azur Agglomération a élaboré un guide à destination des entrepreneurs, leur présentant tous les outils à disposition et leur donnant de précieux conseils pour lancer leur projet sur le territoire. Ce guide est actualisé chaque année.



ESTÉREL CÔTE D'AZUR FORMATION

UNE PLATEFORME DE FORMATION EN LIGNE

L'Agglomération met gracieusement à disposition des entreprises du territoire une plateforme de formation en ligne, dénommée Estérel Côte d'Azur Formation. Cette plateforme offre un catalogue de plus de 2400 modules de cours traitant des transformations actuelles majeures du monde économique (management, communication, réseaux sociaux, négociation, innovation...).



Le lancement des premières Entrep'Est Var s'est déroulé le 10 octobre 2024.

LES ENTREP'EST VAR

Faire germer la graine de l'entrepreneuriat chez les jeunes

En partenariat avec l'Union Patronale du Var et Réseau Entreprendre, une vingtaine de jeunes sont accompagnés dans leur projet de création d'entreprise et bénéficient du mentorat de chefs d'entreprises expérimentés. Ce dispositif unique, lancé en 2024, offre aux jeunes post-bac une véritable immersion dans le monde de l'entrepreneuriat, en les engageant dans des projets concrets et en équipe.

+ Accompagner l'enseignement supérieur et la formation



Le Forum du lycéen et de l'étudiant qui a lieu en novembre ouvre ses portes aux jeunes en phase d'orientation.



À l'issue du Forum du lycéen et de l'étudiant, une conférence « L'après-bac, on en parle! » est organisée pour les parents afin de les informer sur Parcoursup.

Agir pour la **FORMATION** et l'**EMPLOI**

» DES ÉVÉNEMENTS

Tout au long de l'année

À L'IMAGE DE LA JOURNÉE DE L'ENTREPRENEUR, ESTÉREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION MET EN PLACE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE UNE SÉRIE D'ÉVÉNEMENTS VISANT À SOUTENIR L'EMPLOI ET LA FORMATION SUR SON TERRITOIRE, RÉPONDANT AUX BESOINS DE DIFFÉRENTS PUBLICS.



Le Forum de l'emploi saisonnier en 2024.

Ces rendez-vous, principalement sous forme de forums, offrent des opportunités de rencontre entre les personnes à la recherche d'un emploi, les recruteurs, les organismes de formation et autres partenaires, tout en facilitant l'accès aux informations essentielles pour s'orienter dans le monde professionnel. Le Forum de l'emploi saisonnier, par exemple, s'adresse aux travailleurs saisonniers et aux étudiants en quête d'un emploi pour la période estivale, leur permettant d'entrer directement en contact avec les entreprises locales qui recrutent. De son côté, le Forum du lycéen et de l'étudiant, incontournable pour les jeunes en phase d'orientation, propose une large gamme de cursus universitaires et d'informations sur les métiers, afin de les guider dans leurs choix d'études ou de réorientation.

À travers ces événements, l'Agglomération s'engage à créer des passerelles concrètes entre formation, emploi et territoire, contribuant ainsi au dynamisme local et à l'avenir des jeunes et des travailleurs.

L'Agglomération a également souhaité l'organisation sur le territoire des Nuits de l'Orientation par la CCI du Var, événement où des chefs d'entreprises et professionnels font découvrir leurs métiers aux collégiens, lycéens et étudiants.



Près de **1000** postes à pourvoir dans 80 entreprises du territoire lors du Forum de l'emploi saisonnier et des jobs étudiants du 20 mars 2024



80 établissements présents au Forum du lycéen et de l'étudiant le 21 novembre 2024

Accéder à l'enseignement SUPÉRIEUR sur notre TERRITOIRE

➤ CAMPUS CONNECTÉ DE SAINT-RAPHAËL

Créer un accès à l'enseignement supérieur du territoire

POUR ÉVITER LE DÉPART DE NOS JEUNES VERS LES MÉTROPOLIS ET AUSSI PERMETTRE D'AVOIR UNE OFFRE D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SUR LE TERRITOIRE, POUR QUE LES PARENTS N'AIENT PAS UN LOGEMENT DE PLUS À LEUR CHARGE EN SUS DU COÛT DES ÉTUDES, SAINT-RAPHAËL A ACCUEILLI L'UN DES PREMIERS CAMPUS CONNECTÉ.

Lors de la rentrée 2024, le Campus connecté a accueilli une promotion de 35 étudiants.



Le Campus connecté de Saint-Raphaël est un lieu d'apprentissage qui offre aux étudiants du territoire un accès à de très nombreux cursus universitaires partout en France, leur permettant de suivre les enseignements à distance tout en étant encadrés par les deux tutrices du Campus et en bénéficiant de conditions d'études optimales. Des salles connectées et équipées pour le suivi des cours à distance sont notamment mises à la disposition des étudiants. Les examens peuvent aussi être passés depuis le Campus.

La plupart des diplômes de l'enseignement supérieur sont proposés mais également les préparations aux concours d'entrée dans les grandes écoles et l'administration, ainsi que des cursus professionnalisants (BTS, formations en alternance...) ou encore des formations certifiantes en ligne. Ainsi, le Campus

connecté s'adresse aux jeunes bacheliers comme aux personnes en réorientation ou reconversion professionnelle.

Les étudiants du Campus bénéficient de tout un réseau de partenaires et de services : Université Côte d'Azur, Réseau des Médiathèques de l'Estérel, partenaires économiques sur le territoire pour des stages et alternances, associations sportives et culturelles...

À noter que depuis cette rentrée 2024, un Bureau des étudiants (BDE) est en place au Campus connecté, grâce à l'initiative de quatre étudiants soutenus par l'Agglomération à travers la Bourse Projets Jeunes. Ce BDE permettra d'enrichir la vie étudiante du Campus, financer des actions bénévoles, des sorties culturelles, sportives ou civiques et plus largement d'aider les étudiants au cours de leur cursus.



35

étudiants accueillis dans la promotion 2024/2025 du Campus connecté



Le suivi des cours à distance se fait dans des salles connectées.



Présentation de projet dans le cadre de la Bourse Projets Jeunes.

+ Soutenir l'agriculture sur le territoire



Les acteurs locaux
de l'agriculture
et de l'alimentation
collaborent pour offrir
aux consommateurs
des produits de qualité.



Parce que le COVID nous a rappelé à quel point notre pays était dépendant en matière d'alimentation, nous œuvrons pour la proximité. C'est aussi un levier pour permettre aux habitants de manger mieux tout en protégeant leur pouvoir d'achat.

Estérel Côte d'Azur Agglomération s'engage activement dans le soutien et le développement d'une agriculture durable sur son territoire. Par des initiatives concrètes, l'Agglomération met en place des actions en faveur des agriculteurs et de l'alimentation locale, avec une approche visant à renforcer les circuits courts et à préserver les terres agricoles.

AGRICULTURE TERRITORIALE



La Plaine de l'Argens représente un des espaces agricoles riche de l'Agglomération.

LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)

Une politique alimentaire cohérente et durable

Afin de structurer une politique alimentaire cohérente et durable, Estérel Côte d'Azur Agglomération a lancé en 2023 son Programme Alimentaire Territorial. Ce programme vise à renforcer les liens entre producteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs et collectivités, tout en favorisant une alimentation locale et de qualité. Il s'appuie sur un diagnostic partagé faisant un état des lieux des acteurs impliqués, des initiatives existantes, de la production agricole et alimentaire locale et du besoin alimentaire du bassin de vie. Le diagnostic identifie aussi les atouts et contraintes socio-économiques et environnementales du territoire. Ces travaux, menés en concertation avec les communes et divers partenaires comme l'AUDAT et la Chambre d'Agriculture du Var, ont permis de définir les axes prioritaires d'intervention.

Le PAT de l'Agglomération regroupe plusieurs dossiers clés, qui ont constitué son point de départ.



Guillaume Decard, lors de la remise du prix « Programme National pour l'Alimentation (PNA) », en 2024.

LE PAT A ÉTÉ LABELLISÉ PAR LE PRÉFET

À l'occasion du Salon de l'Agriculture 2024, l'Agglomération a été honorée en tant que lauréat national pour son Projet Alimentaire Territorial dans le cadre de l'édition 2024 de l'appel à projets national « Programme National pour l'Alimentation (PNA) ». Ce prix a été remis par Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée auprès du ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire de l'époque, au vice-président à l'agriculture de l'Agglomération, Guillaume Decard.



Une exploitation agricole à Fréjus.



123
exploitations agricoles



1597
hectares de surface agricole exploitée

Soutenir l'AGRICULTURE sur le TERRITOIRE

➤ Ô PAYSANS

Une plateforme de circuits courts sur le territoire

Pose de la première pierre par Frédéric Masquelier, président de l'Agglomération, et Paul Boudoube, maire de Puget sur Argens, aux côtés de Jean-Marc Vazzotti, président de la SAS Ô Paysans.



Une **centaine** de fournisseurs agriculteurs ou artisans locaux



Près de **900** produits proposés

L'un des projets emblématiques en matière d'agriculture est la création d'une plateforme permettant de développer les circuits courts sur le territoire de l'Agglomération. Située à Puget sur Argens, cette plateforme dénommée Ô Paysans a été inaugurée en juillet 2024. L'ouverture du drive a suivi quelques mois plus tard. L'ensemble permet aux habitants de se procurer des produits locaux directement auprès des producteurs. Pour les agriculteurs, ce lieu permet une vente directe de leurs produits, sans intermédiaire. La plateforme est destinée à alimenter également la restauration collective en produits locaux, frais et de saison. Ce projet est porté par la SAS

Ô Paysans, en partenariat avec l'Agglomération et bénéficie d'un soutien financier régional, départemental et européen.

La plateforme accueille également depuis septembre 2024 un atelier de transformation des produits de la pêche locale, porté par des pêcheurs locaux regroupés au sein de la Coopérative Maritime des Pêcheurs Azuréens. Les consommateurs peuvent ainsi découvrir des produits issus de la pêche locale, transformés sur place sous la marque « La Petite Fabrique », tels que des soupes de poisson, des rillettes ou encore des filets fumés, renforçant ainsi la mise en valeur des ressources marines locales.

La plateforme Ô Paysans a été inaugurée en juillet 2024, à Puget sur Argens.



L'inauguration de la « La Petite Fabrique », à Puget sur Argens, s'est déroulée le 24 septembre 2024.



UN FONDS AGRICOLE POUR SOUTENIR LES INVESTISSEMENTS DES AGRICULTEURS

Faciliter l'accès aux financements

Le fonds agricole permet de soutenir et d'accompagner les agriculteurs dans leurs projets.

Afin de soutenir et d'accompagner les agriculteurs dans leurs projets, l'Agglomération a travaillé en étroite collaboration avec la Chambre d'Agriculture du Var à l'élaboration d'un fonds de soutien aux activités agricoles. L'un des principaux freins au développement de l'agriculture et des productions locales réside en effet dans les difficultés rencontrées par les agriculteurs pour accéder à des financements et réaliser les investissements nécessaires, en matériel de production notamment. Dans ce contexte, l'Agglomération a décidé la création d'un fonds agricole destiné à soutenir sous forme de prêt à taux 0 %, sans garantie, les investissements productifs des agriculteurs locaux, avec l'objectif de développer les productions alimentaires locales et d'aider

les agriculteurs à faire face aux défis du changement climatique et de la transition écologique. Plusieurs catégories d'investissements ont ainsi été identifiées après un travail commun avec la Chambre d'Agriculture du Var (matériel de récolte et de plantation, matériel de lutte contre les intempéries, matériel de transformation de conditionnement et de nettoyage des produits, matériel pour économiser les ressources en eau etc.). Malgré tout le travail accompli depuis plus de deux ans avec les acteurs du territoire, la mise en œuvre du fonds agricole reste suspendue en raison du refus du président de la Région Sud d'accorder à l'Agglomération la délégation de compétence régionale, indispensable pour agir en la matière.



Maxime Rotureau dans son exploitation, « La Vallée d'Hortésie », à Roquebrune-sur-Argens.

LA SCIC TERRE ADONIS

L'Agglomération est également partenaire de la SCIC Terre Adonis, qui œuvre pour la préservation des terres agricoles et permet l'installation de porteurs de projets agricoles. En 2023, la SCIC a permis à un agriculteur, Maxime Rotureau, de démarrer son exploitation grâce à l'acquisition de foncier, avec un soutien financier de 50 000 € de l'Agglomération. Ce projet témoigne de la volonté de l'Agglomération de pérenniser l'activité agricole sur son territoire.

LUTTE CONTRE LA CABANISATION

Un phénomène qui menace les terres agricoles

Estérel Côte d'Azur Agglomération a également pris des mesures concrètes pour lutter contre la cabanisation (implantation sans autorisation d'habitations ou constructions diverses, permanentes ou provisoires), un phénomène qui menace les terres agricoles. Le maire de Roquebrune-sur-Argens a été missionné par le président de l'Agglomération, pour se saisir du sujet à l'échelle du territoire et au-delà. Une charte anti-cabanisation a notamment été élaborée et partagée à l'ensemble des communes varoises pour agir d'une seule voix et partager les bonnes pratiques contre ce fléau. La mairie de Roquebrune-sur-Argens a fait le choix par exemple de racheter un certain nombre de terrains mis en vente et de les redistribuer à de vrais agriculteurs.

85%*

de l'ensemble de la population d'Estérel Côte d'Azur estiment que « la structure intercommunale est globalement une bonne chose pour leur commune de résidence », dont **86 %** des habitants de Fréjus et **88 %** des habitants de Saint-Raphaël partagent cette opinion.



Améliorer la qualité de vie et renforcer l'attractivité du territoire : telle est l'ambition d'Estérel Côte d'Azur Agglomération. De l'urbanisme à la mobilité, en passant par les équipements sportifs et l'offre culturelle, la promotion du tourisme, de la solidarité ou encore d'un habitat de qualité, chaque action vise à répondre aux défis d'aujourd'hui et à construire un cadre harmonieux pour les habitants et visiteurs.

* Sondage réalisé par l'IFOP en novembre 2024 « Le climat politique à Estérel Côte d'Azur Agglomération » auprès d'un échantillon de 800 personnes.

Mieux vivre *sur notre territoire*



Les perspectives
du Schéma de Cohérence
Territoriale (SCoT)

– 52 –



Soutenir les publics fragiles,
encourager l'engagement
et la citoyenneté

– 60 –



Renforcer la promotion
et l'attractivité
touristique du territoire

– 54 –



Améliorer l'habitat
et développer le logement

– 62 –



Accroître le rayonnement culturel
et les équipements sportifs

– 56 –



Préserver la biodiversité
du territoire

– 64 –



Faciliter les mobilités

– 58 –



Ensemble, pesons
sur les décisions

– 65 –



Les perspectives du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)



Un des objectifs du SCoT est d'améliorer la gestion du littoral.



Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) d'Estérel Côte d'Azur Agglomération, adopté en 2017, est un document clé pour planifier l'aménagement du territoire. Il guide les choix des cinq communes en matière de logement, de transport, de développement commercial et de protection de l'environnement, dans l'objectif de répondre aux besoins actuels et futurs des habitants tout en préservant les ressources pour les générations à venir. Depuis son adoption, le SCoT a été actualisé à plusieurs reprises pour s'adapter aux évolutions législatives.

Transformer demain dès **AUJOURD'HUI** avec le SCoT



➤ QU'EST-CE QUE LA LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE ?

Adoptée en août 2021, elle vise à respecter l'objectif européen de baisse d'au moins 55% des émissions des gaz à effet de serre (GES) d'ici 2030. Bien que porteuse d'un objectif louable, la loi Climat et Résilience, avec sa notion de Zéro Artificialisation Nette (ZAN), constitue un frein au développement de notre territoire. Elle impacte particulièrement la construction de logements, indispensable pour permettre à chacun de vivre au sein du bassin économique. Si cette mesure part d'une intention vertueuse, elle illustre également les injonctions contradictoires de l'État, qui impose à la fois de préserver les sols et d'accroître l'offre de logements sociaux.



Le tourisme : une priorité pour l'attractivité du territoire

MIEUX VIVRE SUR NOTRE TERRITOIRE



Les Adrets de l'Estérel.



Les Étangs de Villepey, à Fréjus.



Les fonds marins du territoire.



Le territoire s'étend sur 347,2 km² et se distingue par ses richesses naturelles et culturelles. Avec 52 km de littoral, 5 km de plages de sable, 23 000 hectares de forêt et 3 000 heures d'ensoleillement annuel, il propose un tourisme balnéaire et de nature, notamment autour du massif de l'Estérel.

Un territoire touristique

RICHE et APPRÉCIÉ

En 2023, le secteur touristique y a enregistré plus de 16 millions de nuitées, faisant de cette activité la première source économique et d'emplois du territoire. Le département du Var, dans son ensemble, accueille chaque année 81 millions de nuitées, le plaçant au premier rang national (hors Paris).

L'agglomération bénéficie également d'un patrimoine historique riche, allant des vestiges romains aux villas Belle Époque et d'événements populaires tels que le Roc d'Azur et le Festival des jazz. Son accès est facilité par la proximité de l'aéroport international de Nice, du TGV et de l'autoroute A8.

Avec le réchauffement climatique, la saison touristique s'allonge, permettant aux campings d'ouvrir dès mars et de rester actifs presque toute l'année. La croissance des résidences principales et secondaires contribue également à l'afflux de visiteurs, avec 1,8 million de nuitées pour les rési-

dences principales et 3,2 millions pour les résidences secondaires.

Toutefois, pour rester compétitive, l'agglomération doit répondre à certains défis, notamment en matière de mobilité douce. Les infrastructures cyclables sont encore limitées et les vols de vélos freinent leur usage, en particulier chez les touristes néerlandais et allemands. En 2022, plus de 600 vols ont été signalés et 81% des sondés ont exprimé une crainte d'utiliser le vélo. Pour y remédier, le Schéma Directeur Vélo, adopté en 2021, vise à porter le réseau cyclable de 102 km à 442 km d'ici 2036 et à développer des solutions de stationnement sécurisé, comme l'installation de véloboxes.

Le *slow* tourisme et la randonnée représentent également des atouts pour l'agglomération, avec 525 km de sentiers balisés dans le massif de l'Estérel, répondant aux attentes de visiteurs en quête d'un tourisme durable et de pleine nature.



16 M
de nuitées
en 2023



442 km
de réseau
cyclable d'ici
2036 (contre
102 km
actuellement)



525 km
de sentiers
balisés dans
le massif
de l'Estérel

› SOUTENIR LES OFFICES DE TOURISME

Estérel Côte d'Azur



Lancement de la nouvelle identité de marque d'Estérel Côte d'Azur, en septembre 2021.

Pour valoriser ces atouts, la Communauté d'agglomération collabore avec l'agence de promotion touristique «Estérel Côte d'Azur», qui regroupe quatre communes du territoire : Les Adrets de l'Estérel, Fréjus, Puget sur Argens et Saint-Raphaël. Cette collaboration permet de soutenir les offices de tourisme locaux, financés en partie par la taxe de séjour.

› UN OFFICE DE TOURISME intercommunal

L'Office de Tourisme Intercommunal de Puget sur Argens et des Adrets de l'Estérel, en lien avec les offices des stations classées, accueille les vacanciers en leur proposant brochures, animations gratuites et une forte présence sur les réseaux sociaux pour faire découvrir la région. Durant l'été, un accueil « hors les murs » permet également d'informer les touristes directement sur leurs lieux de vacances.



Inauguration de l'Office de Tourisme Intercommunal des Adrets de l'Estérel, en présence de Jean-Pierre Klinholff, maire des Adrets de l'Estérel et Martine Arenas, vice-présidente de l'Agglomération, en juin 2024.



Accroître le rayon- nement culturel et les équipements sportifs

MIEUX VIVRE SUR NOTRE TERRITOIRE



Match du SRVHB (Saint-Raphaël Var Handball) au Palais des Sports.



Présentation de
la saison 2023-2024
du Théâtre Le Forum.

L'engagement **CULTUREL** et **SPORTIF**

Estérel Côte d'Azur Agglomération s'engage à demeurer un territoire artistique, sportif et culturel de premier plan, véritable levier pour le rayonnement du territoire. Le sport occupe une place centrale offrant des bienfaits en termes de bien-être et de cohésion sociale. De même, les enjeux culturels sont une priorité partagée : l'accès pour tous les habitants à une offre culturelle variée est essentiel pour garantir un territoire de partage.

Estérel Côte d'Azur Agglomération travaille ainsi en collaboration avec ses communes membres pour développer les pratiques sportives et culturelles. À titre d'exemple, l'Agglomération dispose d'infrastructures de premier plan, comme le Théâtre Le Forum, et soutient activement plusieurs clubs intercommunaux dans des disciplines collectives majeures telles que le handball, le volley, le football et le rugby. Ce soutien est renforcé par une complémentarité avec les associations locales, qui favorisent l'intégration des jeunes dans le sport amateur. La Communauté d'agglomération est déterminée à maintenir ces partenariats, en veillant à ce qu'ils s'inscrivent dans une véritable dynamique intercommunale, avec des objectifs partagés et des engagements réciproques.



Le stade Louis Hon, rénové en 2024.

2 341 290 €
de subventions
accordées pour le Sport
en 2023



960 000 €
SRVHB (Handball)
en 2023



760 000 €
Étoile (Football) en 2023



285 000 €
CARF (Rugby) en 2023



200 000 €
FVV (Volley masculin)
en 2023



20 000 €
Fréjus international
pétanque en 2023

Cette année, le stade Louis Hon a fait peau neuve ! Estérel Côte d'Azur Agglomération a mené à bien la rénovation de cette infrastructure emblématique pour répondre aux besoins de l'Étoile Football Club et, plus largement, des sportifs et du public. Dans cette optique de rayonnement par le sport et la culture, la Communauté d'agglomération, en concertation avec l'Office du Tourisme et les communes, apportera son appui à des événements majeurs susceptibles de générer des retombées économiques pour le territoire.

En matière de culture, Estérel Côte d'Azur Agglomération se distingue par la gestion du Théâtre Le Forum, un espace dynamique et foisonnant de créativité. Avec une programmation riche et éclectique en spectacles vivants, ce lieu a connu une fréquentation record en 2022-2023, dépassant les 90%. Ce succès croissant est illustré par la diversité des artistes internationaux, des créations originales, des résidences et des expositions qui rythment sa saison. Le Forum ne cesse d'innover et de s'améliorer, toujours à la recherche de l'excellence. Un ambitieux programme d'Éducation Artistique et Culturelle permet au Forum de toucher toutes les générations, des plus jeunes en maternelle jusqu'aux lycéens. En seulement trois ans, le mécénat a bondi de 130%, témoignant non seulement de la confiance accrue des partenaires, mais aussi de l'ancrage profond de l'établissement dans le tissu local et de son attractivité. L'activité du Forum est en pleine expansion : en plus de la riche programmation, le nombre de jours d'exploitation pour des séminaires, conférences et événements culturels est en forte hausse. Modèle de gestion énergétique, le bâtiment a réussi à réduire sa consommation de 35% en électricité et de 45% en gaz depuis 2021, prouvant que l'engagement culturel peut aller de pair avec une responsabilité écologique accrue.



Les chiffres de la culture en 2023



47
spectacles



89
levers de rideau



90,2%
de fréquentation



29 714
spectateurs
au Théâtre Le Forum



7 035
jeunes en projet culturel



160
heures d'ateliers
en classe



39
mécènes

Lors de l'exposition immersive *La forêt des Contes*, 80 artistes se sont emparés de l'intégralité du bâtiment du Théâtre Le Forum, en début d'année 2024.



Faciliter les mobilités



Estérel Côte d'Azur Agglomération
Le Bus propose des dispositifs PMR.



En 2024, lancement
du covoiturage sur
le territoire avec l'application
Klaxit puis Blablacar Daily.



La ligne de bus
Les Issambres - Saint-Raphaël.

*Garantir
les transports,
faciliter les*

MOBILITÉS ALTERNATIVES

En tant qu'autorité organisatrice des mobilités, la Communauté d'agglomération gère le réseau Estérel Côte d'Azur Le Bus, desservant les cinq communes du territoire.

L'offre est constamment adaptée pour améliorer la desserte et les services, tout en développant des prestations complémentaires comme les bornes de recharge électrique, les pistes cyclables, le covoiturage, le handibus, les aires de covoiturage et les navettes estivales.



2 618 658 km
parcourus sur
le réseau Le Bus avec
plus de **2 millions**
de voyageurs en 2023



2 460 686
voyages en 2023



+ 11 M
de budget consacrés
au transport et
à la mobilité en 2023



3 200
voyageurs pour
le HandiBus en 2023



54%
des abonnés
du Pass'Solidaire
ont trouvé un emploi
grâce à une mobilité
adaptée en 2023



25
lignes urbaines



39
services scolaires



741
arrêts de bus
dont **156 PMR**



DES ACTIONS pour le bus

- + L'agglomération a développé l'offre de **transport scolaire et estival**, renouvelé chaque été la **navette Julii** entre Port-Fréjus et Santa Lucia, et créé un **guide touristique** avec le plan du réseau de bus.
- + **Un Pass'Solidaire** a été lancé pour les personnes en difficulté financière.
- + **Le service handibus** assure désormais l'accessibilité de 156 arrêts de bus pour les personnes à mobilité réduite.

La navette gratuite de la Promenade des Bains, mise en service en 2023.



DES DISPOSITIFS pour les cyclistes

Le **Schéma Directeur Vélo**, adopté en décembre 2021, a permis de créer plus de 90 km de pistes cyclables et 447 stationnements pour vélos, dont des abris sécurisés dans les gares SNCF.



90,2 km
d'aménagements
cyclables

MISE EN PLACE d'un plan de mobilité employeur

La **plateforme citoyenne J'active ma mobilité** recueille les déplacements quotidiens des habitants, entreprises et administrations pour proposer des solutions adaptées. Après avoir analysé 730 questionnaires, 26 entreprises ont été référencées pour lancer leur plan de mobilité employeur, couvrant 4 000 employés.

DES SOLUTIONS pour l'automobile



- + Début 2023, Estérel Côte d'Azur Agglomération a inauguré les premières **bornes de recharge pour véhicules électriques**, atteignant 47 bornes à la fin de l'année, économisant 155 tonnes de CO₂.
- + **L'application de covoiturage BlaBlaCarDaily** a été lancée avec une campagne d'incitation financière offrant jusqu'à 150 euros par mois aux conducteurs et des trajets gratuits aux passagers.



47
bornes de recharge
électrique

+ Soutenir les publics fragiles, encourager l'engagement et la citoyenneté



Entretien avec un conciliateur à la Maison France Services.

À travers des dispositifs innovants, un accompagnement renforcé des publics fragiles, des actions ciblées dans les quartiers prioritaires, un soutien actif au tissu associatif, et des projets dédiés aux jeunes, l'Agglomération agit pour construire un territoire plus solidaire, inclusif et citoyen.

› SOLIDARITÉS ET SOUTIEN *aux publics fragiles*

À travers son action sociale d'intérêt communautaire, l'Agglomération s'attache à répondre aux besoins des publics les plus vulnérables de notre territoire. En partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Var, le service Solidarités de l'Agglomération pilote la Convention Territoriale Globale (CTG), un cadre contractuel qui renforce la coordination entre les interventions sociales de l'Agglomération, de ses communes membres et de la CAF. Ce dispositif innovant vise à offrir un soutien plus cohérent et efficace aux seniors, aux personnes en situation de handicap, aux familles et aux jeunes enfants, ainsi qu'aux victimes de violences intrafamiliales.

En 2023, des avancées concrètes ont vu le jour, notamment avec l'organisation d'ateliers collaboratifs et de formations dédiées aux agents municipaux pour favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les structures de loisirs. L'Agglomération a également déployé le dispositif Acceo pour améliorer l'accessibilité des services publics pour les personnes sourdes et malentendantes, en sensibilisant et en formant les personnels d'accueil.

› UN ENGAGEMENT *auprès des associations du territoire*

L'Agglomération s'engage auprès des associations locales, par le biais notamment de subventions qui permettent de soutenir activement les initiatives associatives au service du lien social et du territoire. Grâce à cette action de proximité et de solidarité, Estérel Côte d'Azur Agglomération contribue directement au dynamisme associatif, à l'offre associative proposée aux habitants (culture, sport...) et à l'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

UN CONTRAT DE VILLE pour des quartiers solidaires et responsables



Signature du contrat de ville 2024-2030 par le président de l'Agglomération, entouré du président du conseil départemental du Var et du préfet du Var.

Afin de répondre à l'enjeu des quartiers, un nouveau contrat de ville plus simplifié aussi bien dans ses objectifs que de son pilotage a été signé pour la période 2024-2030. Ses grandes orientations présentent six axes stratégiques (sécurité, éducation, justice, urbanisme, intégration et économie) déclinés en actions concrètes et mesurables. Ce nouveau contrat s'appuie sur une approche globale, pragmatique avec la sécurité comme socle fondamental de toutes les actions. La double articulation Autorité, Responsabilité et Devoirs, Droits est la clé de voûte de l'action menée dans le cadre de ce nouveau contrat, le principe de responsabilité s'appliquant tant aux habitants qu'aux acteurs institutionnels. De plus, au regard de l'investissement public dans la Politique de la Ville, son acceptation par les administrés passe par une évaluation transparente et une efficacité démontrée.

Enfin, l'accompagnement éducatif, l'appui aux familles et le soutien à la parentalité, fondés sur les principes et valeurs de la République nécessitent tout à la fois un engagement renouvelé et réel des habitants concernés et la prise en compte des phénomènes d'insécurité, de l'organisation sociale des groupes de trafiquants et de la montée de l'islam politique dans chacune des actions mise en œuvre.

UNE MAISON FRANCE SERVICES installée à Boulouris

Inaugurée en avril 2024, est un véritable « bouquet de services » réunissant neuf organismes de l'État en un seul lieu. Son objectif est d'accompagner, guider et simplifier la vie des citoyens dans leurs démarches administratives, parfois complexes. Deux agents ainsi que deux conciliateurs de justice sont présents pour assister les usagers en leur apportant des réponses adaptées et de qualité. Le projet d'une maison France services est envisagé dans le quartier de la Gabelle à Fréjus.

Des actions pour la JEUNESSE

UN PARCOURS pour « Devenir Citoyen »

En octobre 2023, Frédéric Masquelier a lancé le dispositif Devenir Citoyen, en partenariat avec le Bleu et de France. Ce parcours d'un an s'adresse aux collégiens volontaires en classe de 3^e sur le territoire de l'Agglomération. Constitué d'environ 25 ateliers dans l'année, le parcours amène les jeunes à la rencontre des acteurs, de l'histoire et du patrimoine du territoire, poursuivant trois objectifs principaux :

- + **La connaissance de soi**, de ses centres d'intérêts et de ses talents.
- + **La découverte de la diversité des métiers du territoire**, à travers des immersions dans de nombreux secteurs : culture, sport, médias, entreprise, social, armée, environnement etc., et des échanges avec les professionnels.
- + **Le renforcement de l'esprit de citoyenneté.**

Ces collégiens s'engagent aussi dans les cérémonies patriotiques à travers le dispositif des jeunes porte-drapeaux lancé par l'Agglomération, accompagnant nos anciens combattants.



La promotion 2024-2025 lors d'un atelier au Rastel d'Agay.

UNE BOURSE pour accompagner les jeunes dans leurs projets

L'Agglomération a souhaité s'investir pour la jeunesse du territoire et être à ses côtés dans ses prises d'initiatives. Pour l'encourager et l'accompagner, elle a lancé en 2024 la « Bourse Projets Jeunes ». Ce dispositif consiste à apporter un soutien financier à des jeunes âgés de 11 à 25 ans dans la réalisation d'un projet relevant de l'intérêt général ou favorisant une dimension citoyenne, l'expression et la responsabilisation des jeunes, l'émergence d'une dynamique locale ou encore le rayonnement du territoire.



Améliorer l'habitat et développer le logement



Adaptation d'un logement pour le maintien à domicile d'une personne en situation de handicap.



L'Agglomération soutient les dispositifs de rénovation de l'habitat.

HABITAT et QUALITÉ DE VIE

une ambition portée par l'Agglomération

Pilier du développement et de l'aménagement du territoire, la politique de l'habitat d'Estérel Côte d'Azur Agglomération s'appuie sur le Programme Local de l'Habitat (PLH), document stratégique visant à organiser la production de logements sociaux, à soutenir les initiatives privées et à coordonner les politiques locales d'aménagement.



La conférence intercommunale du logement, qui a eu lieu en novembre dernier, est coprésidée par le président de l'Agglomération et le préfet de département. Elle rassemble de nombreux acteurs, notamment les maires des communes membres de l'Agglomération, les bailleurs sociaux, le conseil départemental et des associations.

UNE AMBITION CONSTANTE et des résultats significatifs



1692

logements locatifs
sociaux livrés
sur le territoire



407

logements sociaux
attribués via
le contingent
de l'Agglomération



535 260 €

d'aides versées
aux propriétaires
privés pour
la rénovation
de leur logement



Un des nouveaux logements sociaux à Puget sur Argens.

L'Agglomération s'engage à offrir à ses habitants un cadre de vie de qualité en soutenant activement le développement et l'amélioration du parc de logements. Cet engagement se traduit par la livraison de 1692 logements locatifs sociaux sur le territoire depuis 2020, répondant aux besoins de nombreux foyers. Par ailleurs, 48 garanties d'emprunt ont été accordées pour un montant global de 154,4 millions d'euros, permettant de sécuriser des projets structurants pour le territoire.

À cela s'ajoute un soutien notable aux propriétaires privés : 340 dossiers ont été accompagnés depuis 2020, que ce soit pour la rénovation énergétique ou l'adaptation des logements pour les personnes âgées et/ou en situation de handicap.

NOUVEAUTÉ

Les copropriétés peuvent désormais bénéficier d'un accompagnement complet dans le cadre de ce dispositif, incluant diagnostic, conseil et soutien financier.

POPAC un soutien aux copropriétaires

Lancé fin 2024 pour une durée de trois ans, le Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement en Copropriété (POPAC) vise à prévenir et résoudre les difficultés rencontrées par certaines copropriétés : problèmes de gestion, dettes financières ou dégradation des bâtiments.

Ce dispositif, soutenu par l'Anah (Agence nationale de l'habitat), accompagnera vingt copropriétés fragiles identifiées sur le territoire. Gratuit pour les bénéficiaires, il propose des formations pour les conseils syndicaux et les syndicats bénévoles, ainsi qu'un appui à la gestion budgétaire et à la planification de travaux nécessaires. Citémétrie, opérateur mandaté par l'Agglomération, anime ce programme en lien direct avec les copropriétés concernées.

FOCUS

RÉNOVER POUR HABITER MIEUX

Relancé en 2024, le dispositif « Rénover pour habiter mieux » accompagne les propriétaires dans la rénovation de leurs logements, qu'ils soient occupants ou bailleurs. Entre 2017 et 2022, il a permis la rénovation de 439 logements, en se concentrant sur quatre enjeux majeurs :

- + rénovation énergétique et lutte contre la précarité énergétique,
- + adaptation du logement pour le maintien à domicile de la personne âgée et/ou en situation de handicap,
- + lutte contre l'habitat indigne et très dégradé,
- + augmentation de l'offre locative sociale.



Le dispositif « Rénover pour habiter mieux » a permis la rénovation de 439 logements, notamment pour lutter contre la précarité énergétique.

UNE VISION pour l'avenir

En 2024, les premières étapes de l'élaboration du 4^e Programme Local de Logement (PLH) de 2026 à 2031 ont été lancées, garantissant la continuité des actions. Avec une approche partenariale et un engagement fort, Estérel Côte d'Azur Agglomération continue d'œuvrer pour un cadre de vie de qualité sur l'ensemble du territoire. Son engagement résolu et sa vision de long terme lui permettent de réaffirmer son rôle moteur dans la construction d'un cadre de vie durable, inclusif et innovant pour les générations actuelles et futures.



Préserver la biodiversité du territoire



Lors des Journées Mondiales des Zones Humides, l'équipe des Gardes du Littoral du service Biodiversité de la Direction Environnement et Transitions d'Estérel Côte d'Azur Agglomération accueille des scolaires et du public sur le site des Etangs de Villepey, partie intégrante du site Natura 2000 de l'Embouchure de l'Argens.



La tortue d'Herman présente dans le massif de l'Estérel est une espèce protégée.



L'Observatoire Marin d'Estérel Côte d'Azur Agglomération a été créé avec le double objectif de préserver les écosystèmes marins et de valoriser durablement les activités qui s'y déroulent.



Estérel Côte d'Azur Agglomération bénéficie d'un patrimoine naturel exceptionnel, qui lui vaut un classement en sites Natura 2000. Cette richesse écologique participe à son attractivité touristique et économique. Dans ce contexte, la conservation de la biodiversité naturelle est l'une des préoccupations majeures de l'Agglomération.



6

sites Natura 2000 sur le territoire



37%

C'est la superficie du territoire que représentent les sites Natura 2000

Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels désignés pour leur rareté ou leur fragilité. Ce réseau vise à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats d'intérêt communautaire, c'est-à-dire à fort enjeu de conservation au niveau européen.

Estérel Côte d'Azur Agglomération a la charge de l'animation de trois des six sites Natura 2000 :

- + Embouchure de l'Argens
- + Estérel (partie terrestre)
- + Estérel (partie maritime)

Sur ces sites, l'Agglomération mène des actions d'entretien et de préservation des espaces naturels et des espèces qui y vivent, mais également des actions de sensibilisation à l'égard du grand public et des scolaires.

Les Étangs de Villepey

en chiffres



271

hectares de territoire



270

espèces d'oiseaux recensées sur le site



27

espèces végétales patrimoniales rares ou protégées



Ensemble, pesons sur les décisions

L'Agglomération s'oppose

à la **LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR**

Le projet de Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur (LNPCA), estimé à plus de 12 milliards d'euros, suscite de vives oppositions pour son coût exorbitant, son manque de transparence et ses impacts écologiques et économiques négatifs. Prévu pour réduire de 30 minutes le trajet entre Marseille et Nice d'ici 2050, le gain paraît dérisoire face aux conséquences majeures attendues.

Le financement repose sur l'État (40%), les collectivités locales (40%) et l'Union européenne (20%), mais la contribution européenne reste incertaine. Pour compléter le budget, des taxes supplémentaires affectent les secteurs touristique et commercial, sans bénéfices tangibles pour le territoire. Le projet supprime l'arrêt des TGV à Saint-Raphaël, obligeant 1,5 million de voyageurs à utiliser une future gare au Muy, avec des impacts négatifs pour les communes locales et leur attractivité économique et touristique. Par ailleurs, il néglige la modernisation du réseau ferroviaire existant, pourtant en délabrement avancé, comme en témoigne la fermeture prolongée de la gare de Puget sur Argens.

Sur le plan environnemental, le tracé menace des espaces naturels sensibles, dont le massif de l'Estérel et la Vallée de l'Argens, tout en aggravant les tensions hydriques. Ces impacts contredisent les efforts de préservation engagés par le Projet Estérel Grand Site de France. Interrogés par la Ville de Saint-Raphaël, 80% des Raphaëlois estiment que le projet de LNPCA est mauvais pour le territoire.

Le 27 juin 2024, le Conseil communautaire a adopté une motion appelant à l'abandon de ce projet et à la mise en œuvre de solutions de transport durable, respectueuses du territoire et de ses habitants.

Élargir le débat public *et développer la* **DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ**

L'Agglomération a mis en place une plateforme de participation citoyenne. Cet espace d'échanges démocratique en ligne favorise l'émergence de nouvelles idées et se transforme en une collaboration active, contribuant à la construction collective du savoir. À deux reprises, les citoyens ont participé en donnant leurs priorités et avis sur la future promenade des Bains ainsi que sur le choix du futur nom du parc paysager du Petit Défend. Les citoyens ont voté et choisi le nom : Parc des Étoiles. Ce dispositif de démocratie citoyenne est complémentaire aux réunions d'information organisées par l'Agglomération pour co-construire les grands projets.

Le Conseil de Développement : une assemblée citoyenne

Le Conseil de Développement de l'Agglomération créé en 2020 réunit des citoyens bénévoles engagés. Ce groupe constitue un véritable creuset de réflexion et de dialogue entre élus, acteurs associatifs et personnalités qualifiées, tous œuvrant pour le bien commun de l'Agglomération. Sa force principale réside dans son ancrage profond aux réalités locales. Cet organisme est particulièrement pertinent car il répond à deux enjeux majeurs : revitaliser l'intérêt des citoyens pour la vie de la cité et favoriser la décentralisation, en privilégiant le local sur le central. Six ateliers, composés de 69 citoyens bénévoles et de 12 élus référents, se sont réunis au cours de 80 séances de travail et de cinq plénières. Cinq projets sont déjà en cours et six nouveaux projets sont à l'étude : Parcours Devenir Citoyen pour les collégiens du territoire, Guide de promotion pour attirer des professionnels de santé, Maison de la Famille, Jeunes porte-drapeau, Livret de sensibilisation aux risques pour la jeunesse, Création d'un Hub d'innovation, Sport/Santé, croissance Bleue...

Quel acteur est le mieux placé pour agir ?

Cette simple question détermine toute l'action de l'Agglomération. En effet, le maire, et donc la commune, est bien souvent celui qui dispose de la meilleure connaissance du terrain, des enjeux locaux et bien sûr de ses habitants. Dès lors, l'Agglomération s'érige comme une boîte à outils au service des maires et des communes pour les accompagner et renforcer leur action.

C'est cette vision qui sous-tend l'ensemble des politiques de l'Agglomération et c'est à travers elle que ses réalisations doivent être regardées.

Le Pacte de gouvernance et la Conférence des maires en sont des traductions concrètes. Ils permettent aux communes de définir ensemble les priorités et les projets qui en découlent, et de maintenir un dialogue constant.

L'Agglomération facilite la coopération et la réalisation de projets à l'échelle de son territoire, au-delà des limites communales.

À travers les fonds de concours, elle permet aussi de soutenir financièrement des projets menés au sein de chaque commune.

Cette dynamique, illustrée dans les pages de cette brochure, se poursuivra. Si ces résultats sont déjà visibles, à l'image de la Promenade des Bains qui prend forme, d'autres sont en préparation.

Par son large rayon d'action, aussi bien en termes d'espace que de compétences, l'Agglomération touche au quotidien des habitants et les accompagne.

Les défis à venir restent toutefois nombreux, accentués par les contraintes budgétaires qui pèsent sur les collectivités territoriales et les Établissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI). Faire toujours plus avec moins, pour les communes et leurs habitants, c'est le défi de l'Agglomération.

Directeur de la publication : Frédéric Masquelier - **Directrice de la Communication**: Sonia Peyri - **Assistante de direction** : Flavie Bouhier
Rédaction : Baptiste Barles, Claire Lancry - **Conception graphique** : Daphné Bury
Crédits photos : Christine Delville - Justine Delmotte, Selma Berny, Franck Cluzel, Pascal Borsotto, Franck Bessière, Jory Alonso, Thomas Bydlowski, Maxime Eyrolles, Michel Johner, Ville de Fréjus, Ville des Adrets de l'Estérel, Shutterstock, DR - Image de synthèse: Agence Guillermin / A&TU
Impression : Imprimerie Trulli.

Estérel
côte d'azur
AGGLOMÉRATION

Un destin en commun.